

Rapport

Bilan 2011 du programme de travail de la statistique publique

Juillet 2012 - N° 131



Bilan 2011 du programme de travail de la statistique publique

Juillet 2012

Sommaire

	Pages
Préambule	5
1. La mise en œuvre des orientations du Cnis dans le programme 2011 de la statistique publique	7
1.1. Les préoccupations liées à la conjoncture économique	7
1.2. Les attentes exprimées pour le moyen terme 2009-2013	8
1.3. Les aspirations des utilisateurs sur les méthodes et la communication de la statistique publique	12
2. Activité des commissions du Cnis en 2011	13
2.1. Démographie et questions sociales	15
2.2. Emploi, qualification et revenus du travail	18
2.3. Entreprises et stratégies de marché	20
2.4. Environnement, développement durable et Territoires	22
2.5. Évaluation du recensement de la population (Cnerp)	24
2.6. Services publics et services aux publics	26
2.7. Système financier et financement de l'économie	28
3. Suivi des avis émis par le Cnis sur le programme 2011	30
3.1. Démographie et questions sociales	31
3.2. Emploi, qualification et revenus du travail	35
3.3. Entreprises et stratégies de marché	38
3.4. Evaluation du recensement de la population (Cnerp)	42
3.5. Environnement, développement durable et Territoires	43
3.6. Services publics et services aux publics	45
3.7. Système financier et financement de l'économie	49
3.8. Territoires	52
4. Les enquêtes en 2011	55
4.1. Dénombrement des enquêtes	55
4.2. Liste des enquêtes nouvelles en 2011	57
5. Annexes	58
5.1. Participation aux commissions du Cnis en 2011	58
5.2. Domaines de la statistique publique	59
5.3. Sigles	71

Préambule

Nous disposons, en France, d'un service statistique public de grande qualité.

Cette année encore, la statistique publique s'est fortement impliquée pour observer une société en pleine évolution.

Les mutations de la vie familiale, les transformations des modes de consommation, la multiplication des réseaux d'entreprises, l'imbrication des modes de vie urbains et ruraux, la diversité des trajectoires dans le monde du travail...

Sur tous ces sujets, et bien d'autres, les enquêtes et travaux présentés au Cnis ont montré que la statistique publique reste une référence pour étayer nombre d'analyses et de débats.

On peut critiquer sa lenteur. Elle est parfois le prix à payer des lourds investissements nécessaires à la publication de résultats de qualité, selon des concepts et méthodes largement reconnus.

On peut aussi constater ses zones d'ombres et de faiblesses. La concertation au sein du Cnis permet de les identifier et les pages qui suivent en font état.

Je souhaite dans ce préambule mettre l'accent sur les risques de déstabilisation de cet outil indispensable au dialogue sur notre société.

Plus la société est en mouvement, plus elle se complexifie, plus on fait appel aux chiffres comme clés de compréhension.

La demande relayée par le Cnis est l'expression de cette attente, parfois d'ailleurs exprimée directement par les pouvoirs politiques, comme ce fut le cas cette année sur le mal-logement ou encore sur l'économie sociale.

Face à cela, la statistique publique pourrait être fragilisée par une diminution de ses moyens.

Pourtant la disponibilité d'outils efficaces pour le diagnostic et la décision est particulièrement importante en période d'incertitude économique et sociale.

La statistique publique doit valoriser ses travaux et leur intérêt pour la démocratie et l'action publique.

Le Cnis doit contribuer à faire connaître largement son utilité et son efficacité.

Le Président du Cnis

Jean-Pierre DUPORT

1 La mise en œuvre des orientations du Cnis dans le programme 2011 de la statistique publique

En 2011, comme les années précédentes, le Conseil national de l'information statistique a confronté les attentes en matière de mesure de faits économiques et sociaux à ce qui est disponible ou en cours de production par la statistique publique.

Chaque année, les orientations du moyen terme 2009-2013 se révèlent fondamentales (§1.2).

L'année 2011 et ses incertitudes économiques ont cependant mis au premier plan des préoccupations liées à la conjoncture économique (§1.1).

1.1 Les préoccupations liées à la conjoncture économique

La dégradation de la conjoncture économique en 2011 a remis au premier plan trois thématiques : la précarité sociale, la compétitivité de l'économie et la question de l'intégration européenne.

▪ la précarité

La précarité est régulièrement mesurée par le taux de pauvreté monétaire.

C'est un outil précieux. Il alimente nombre d'analyses sur l'évolution de la pauvreté en France et dans le monde.

Il est désormais disponible par département. Il est annoncé en 2013 pour des niveaux géographiques très fins, jusqu'au quartier, ce qui permettra d'étudier les disparités sociales territoriales.

Ce taux de pauvreté s'avère cependant insuffisant.

D'une part son délai de publication, trop long, ne permet pas une approche de court terme.

Les associations de soutien aux personnes en situation de détresse fournissent plus rapidement des évaluations de leur activité. Celles-ci démontrent une accélération importante de la précarité, tandis que l'outil statistique traditionnel reste plus modéré dans ses appréciations. Cette différence d'estimation peut créer de la confusion dans les débats autour de ce thème.

D'autre part, ce taux de pauvreté ne saurait suffire à décrire une précarité multiforme, qui interpelle les pouvoirs publics dans bien d'autres domaines que le seul besoin de soutien financier : ceux du logement, de la santé et du transport, pour ne citer que les principaux.

La statistique publique s'emploie à étudier ces aspects d'une précarité autre que monétaire.

Une réflexion très riche a été menée en 2011 par le groupe de travail sur le « mal-logement », présidé par Marie-Thérèse Join-Lambert. Elle a permis de définir les différentes dimensions du mal-logement et de jeter les bases des outils statistiques nécessaires à leur mesure. L'enquête Logement en est la pièce maîtresse. Des inquiétudes se sont exprimées à propos de cette opération quant à sa date de réalisation et la taille de son échantillon. Il est désormais acquis qu'elle aura lieu en 2013. Le Cnis souhaite que ses résultats soient publiés rapidement.

Plusieurs travaux sont par ailleurs en cours en ce qui concerne l'accès aux soins, tant du point de vue géographique que financier.

Il reste cependant que les progrès attendus de ces travaux seront tardifs par rapport au débat d'actualité sur les effets de la crise en matière de précarité.

▪ la compétitivité de l'économie

La crise économique a relancé le débat sur la compétitivité de l'économie française et les modalités de son financement.

Il est attendu plus d'éclairage sur les moteurs de la compétitivité de l'appareil productif français.

- Compétitivité selon les secteurs économiques. Quel est le rôle de secteurs traditionnels comme l'agriculture et de l'industrie ?

- Compétitivité selon les catégories d'entreprises. Quel poids des entreprises du CAC 40, des PME ?

- Compétitivité selon la capacité d'innovation des entreprises et de leurs réseaux de recherche.

La statistique publique a engagé des travaux d'ampleur qui seront le socle indispensable de l'information sur les entreprises.

Au premier plan de ces travaux, il faut noter en 2011 la première diffusion à niveau fin des données issues du dispositif Esane de production des statistiques d'entreprises ainsi que des statistiques dites Outward FATS¹.

Ceci permettra d'estimer le poids des 4 catégories d'entreprises, ou de repérer le poids du CAC 40 ou des PME dans le système productif; ainsi que de mesurer la part d'internationalisation des groupes français.

La statistique publique mène également des enquêtes sur la recherche, sur l'innovation, sur les pôles de compétitivité, ou encore sur les filières.

Ces initiatives créent cependant une demande de mise en relation de toutes les informations disponibles afin de les interpréter à bon escient.

Le financement des entreprises fait aussi question, avec une inquiétude quant à un possible rationnement du crédit (autrement dit « crédit crunch »).

La Banque de France et l'Insee ont, sur ce point, contribué à fournir nombre d'informations nouvelles sur le financement des PME et des Très Petites Entreprises en 2011. Les baromètres mis en place seront à même de le suivre de façon trimestrielle.

▪ **l'intégration européenne**

La crise grecque a eu des effets révélateurs sur l'importance du suivi des finances publiques et de la connaissance de la capacité de résistance du système bancaire.

Elle interroge, plus largement, les États et les citoyens sur la nécessité d'une intégration européenne renforcée.

Ces sujets, réservés il y a peu aux spécialistes de la finance et de l'économie, se sont vulgarisés et médiatisés. Leur incidence sur l'équilibre social et économique en font désormais des sujets importants pour l'ensemble de la société.

La statistique publique peut apporter sa contribution à ces questions majeures, dans deux domaines : une meilleure connaissance du système bancaire et du positionnement de la France au sein de l'union européenne.

La connaissance du système bancaire, de ses différents métiers et des risques systémiques associés, reste une actualité pressante.

Un important groupe de travail est en cours sur ce sujet. Sa mise en place n'a pas été facile. Le monde bancaire reste très soucieux de préserver ses informations. Le Cnis se félicite donc des travaux actuels, sous la présidence de la Banque de France. Cette dernière procède à des auditions de tous les acteurs concernés pour déterminer le champ du possible, en préservant bien sûr, le secret statistique et bancaire. Elle livrera ses conclusions en mars 2012.

La statistique publique peut également contribuer à une meilleure perception de la France en Europe. Les statistiques européennes auxquelles elle participe sont nombreuses. La moitié de ses opérations concourent à enrichir les données diffusées par Eurostat.

Ces statistiques servent prioritairement à éclairer les politiques européennes.

Elles pourraient également apporter utilement un regard sur la France en Europe et aider ainsi à illustrer et chiffrer les enjeux d'une intégration, d'un point de vue national.

C'est ainsi que les indicateurs de déséquilibres macroéconomiques européens, dont la publication est prévue en 2012 par Eurostat, pourraient permettre également une bonne compréhension du positionnement et des enjeux de la France en Europe.

1.2 Les attentes exprimées pour le moyen terme 2009-2013

1.2.1 **Le développement durable et ses trois piliers : économique, social et environnemental**

Le développement durable renvoie à un idéal pour l'avenir.

Ses enjeux sont explicités de manière variable, selon ses porte-parole et selon le niveau géographique concerné. Une association environnementale n'aura pas les mêmes priorités qu'une structure de développement économique ; la stratégie de développement durable au niveau européen portera sur

¹ Suivi des filiales sous contrôle national implantées dans des pays étrangers

des actions à son échelle, bien différentes de celles maîtrisables sur des territoires de petite dimension.

Dans ce domaine du développement durable, le dialogue préalable est particulièrement nécessaire pour positionner l'apport de l'outil statistique.

De fait, un important travail de concertation a été mené, à tous les niveaux géographiques, en 2010 et 2011.

Au niveau européen un « Sponsorship » européen, co-présidé par la France et Eurostat, a été mis en place pour le suivi des recommandations du rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi.

Le Cnis a salué, dans ce cadre, les travaux novateurs de l'Insee en matière d'analyse de la dispersion des revenus et de la consommation dans les comptes nationaux ou encore les premiers résultats d'enquêtes sur la qualité de vie, qui ont contribué à éclairer la réflexion européenne.

Au niveau national, le comité de concertation pour la définition des indicateurs de suivi de la stratégie nationale de développement durable (SNDD), porte ses fruits.

Il a contribué, sous la présidence de Philippe Le Clézio, à rendre publics en 2011 une série d'indicateurs qui ont également été présentés au Parlement.

Au niveau territorial, un débat au sein du Cnis a réuni 150 personnes sur le thème des indicateurs territoriaux de développement durable.

Il a montré un foisonnement d'initiatives et la nécessité d'identifier des indicateurs plus proches des citoyens, qui permettent le débat démocratique sur le développement durable.

La statistique publique a donc été active, ouverte à la concertation, et productive dans ce domaine du développement durable ; particulièrement en 2011.

Il faut noter toutefois les manques ou faiblesses pour mieux appréhender certaines facettes du développement durable.

Des progrès restent à faire dans quatre domaines principaux : le marché de l'immobilier, la sécurité publique, la vie en société et la consommation de l'espace.

Le marché de l'immobilier est un point majeur sur lequel la statistique publique doit faire des efforts conséquents.

Sa connaissance est déterminante pour les trois axes du développement durable :

- dans le domaine social, il influe sur le pouvoir d'achat et la qualité de vie,
- dans le domaine environnemental, c'est un facteur explicatif de l'étalement urbain,
- dans le domaine économique, il interagit fortement avec les marchés financiers.

Le rapport Vorms, sur le logement et la construction, a apporté une contribution et des propositions essentielles pour que la statistique améliore les outils dans ce domaine.

Or si des progrès ont pu être fait par la publication avancée de l'indice « Notaires-Insee » au niveau national, le déficit d'information dans ce domaine reste important.

Au niveau national, comme au niveau local, il est attendu des données plus détaillées, tant sur l'ancien que sur le neuf, tant sur les loyers que sur l'acquisition, tant sur les logements que sur les locaux professionnels.

La source notariale et les sources fiscales doivent être mobilisées à cette fin.

C'est le sens de la saisine adressée par le président du Cnis à l'Autorité de la statistique publique en juillet dernier, lui signalant un retard important dans la publication du décret en Conseil d'Etat prévu par la loi de modernisation des professions judiciaires (Loi n° 2011-331 du 28/03/2011). Cette loi prévoit en effet le recueil puis la diffusion d'informations par les notaires lors de la signature d'actes de mutations d'immeubles à titre onéreux. Le Cnis suit avec attention la mise en œuvre de ces dispositions.

C'est également le sens de la rencontre du président du Cnis avec le directeur général des finances publiques, monsieur Parini, en mars 2011, pour évoquer une plus grande facilité d'accès aux données fiscales pour les besoins de la statistique publique.

Les discussions sont en cours, depuis, entre le SOeS et la DGFiP, pour la constitution d'un fichier « Filocom² » anonymisé et historique.

² Le fichier FILOCOM (Fichier des LOGements par COMmunes) est un fichier construit par la DGFiP pour les besoins du Ministère en charge du logement.

Le suivi de ces initiatives sera un sujet essentiel de travail de la commission démographie et questions sociales de l'an prochain.

La sécurité publique est un autre facteur important de la qualité de vie, sur lequel des progrès de connaissance statistique restent à faire.

L'Insee et l'Onsrp³ tirent le meilleur parti de l'enquête « victimation » mais les attentes ne pourront être satisfaites qu'avec les projets de refonte des processus d'information respectifs de la police et la justice.

Ce n'est qu'alors, pas avant 2013, que la qualité des informations recueillies par la police et la gendarmerie devrait être améliorée, et qu'il sera possible d'étudier l'ensemble du processus, de la constatation d'un fait à sa pénalisation.

Sur ce point il serait essentiel que la statistique publique puisse être associée le plus en amont possible aux réflexions sur les nouveaux dispositifs administratifs. Il en va de la qualité des futures statistiques.

La vie en société fait également l'objet d'une demande des acteurs du développement durable. Ils souhaitent pouvoir mesurer l'intensité de la participation citoyenne à la vie publique, que ce soit à travers l'engagement associatif, le bénévolat ou la vie politique et syndicale.

Le rapport du groupe de travail sur la connaissance des associations, présidé par Edith Archambault, propose des pistes pour cela.

En matière de consommation de l'espace, enfin, il est attendu de la statistique publique qu'elle fasse l'arbitre de toutes les initiatives sur le sujet. Nombre de documents de programmation territoriale font appel à cette notion, notamment pour évaluer l'étalement urbain et les outils utilisés différents suivant les territoires, par manque de normalisation.

1.2.2 Les effets de la mondialisation

La mondialisation est un vaste sujet... La statistique publique ne peut en prendre que sa modeste part. Sa contribution est pourtant primordiale : elle doit éclairer l'articulation de l'économie et de l'appareil productif avec le reste du Monde.

Des travaux d'ampleur sont en cours pour cela, en France et en Europe.

Le profilage⁴ donnera une représentation plus fidèle de la réalité économique. Il permettra en effet d'interroger des unités économiques cohérentes, les « groupes », à même d'apporter une vision des effets de la mondialisation.

Ce sera le cas de l'enquête européenne sur les « chaînes de valeur mondiales », qui fournira une information sur les processus d'externalisation dans les différents pays et secteurs économiques. Les premiers résultats de ces travaux sont attendus pour 2013.

D'autres travaux contribuent à éclaircir cette question : les résultats publiés récemment de l'enquête « Outward FATS »⁵ sur l'implantation des groupes français à l'étranger, ou encore les statistiques d'investissements directs à l'étranger établies par la Banque de France et l'enquête « filiales » réalisée par la direction du Trésor et de la politique économique (DGTPE).

Il s'agira de faire le point, en 2013, sur la façon d'interpréter l'ensemble de ces statistiques relatives à la mondialisation de notre économie et d'évaluer leur capacité à répondre aux interrogations sur le sujet.

Par contraste, la statistique publique est également interpellée sur la contribution économique de secteurs peu ou pas soumis à la mondialisation :

Il est constitué par le rapprochement du fichier de la taxe d'habitation (TH), du fichier foncier (pour ce qui concerne les propriétés bâties soumises à la TH), du fichier des propriétaires (idem) et du fichier de l'impôt sur les revenus des personnes physiques (IRPP ou IR).

³ Observatoire National de la Délinquance et des Réponses Pénales

⁴ Le profilage consiste à identifier les « entreprises » non plus comme des unités légales (sociétés, entreprises individuelles, parties d'administration ou associations...) mais telles que définies par le décret 2008-1354, qui propose de définir l'Entreprise comme « la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes ». Les entreprises ainsi définies se présentent comme les véritables acteurs du tissu économique. Dans la grande majorité des cas où l'unité légale est indépendante, les deux notions sont confondues ; mais lorsqu'une société est filiale d'un groupe, on ne peut pas considérer qu'elle agit comme une entreprise indépendante.

⁵ Suivi des filiales sous contrôle national implantées dans des pays étrangers

- les activités de proximité, artisanales, commerciales ou de services, d'une part,
- la portée du secteur associatif, ou plus largement de l'économie sociale et solidaire, d'autre part.

Du chemin reste à faire dans ce domaine.

Une enquête sur les associations est annoncée pour 2014, ce dont le Cnis se satisfait. Il souhaiterait cependant, pour la mise en œuvre du rapport de Mme Archambault, que soit créé un dispositif de suivi plus organisé et permanent sur ce secteur.

La question de la contribution des territoires au développement économique et de leur vulnérabilité aux effets de la mondialisation se pose également. Ce sujet nécessiterait un échange approfondi, par exemple dans le cadre d'une rencontre d'une journée entre producteurs et utilisateurs.

1.2.3 *Inégalités et diversité des situations*

Ce domaine répond à deux attentes principales.

- Mieux décrire les diversités sociales.

C'est un point sur lequel la statistique publique a fait de grandes avancées ces dernières années. Elle a brisé le tabou de la « dictature de la moyenne ».

Le pouvoir d'achat et la consommation, et depuis peu le patrimoine, sont désormais présentés selon différents profils de ménages.

Il s'agit là d'une petite révolution. C'est un premier pas pour adapter la statistique publique à la description d'une société où les rapports sociaux s'individualisent et dans laquelle les personnes se reconnaissent de moins en moins dans les grandes catégories collectives qu'auparavant.

- Appréhender les « parcours de vie ».

La vie s'allonge, les trajectoires se transforment et se diversifient, selon des parcours qui restent à étudier : entre le système éducatif et la vie active, au sein du marché du travail, vers la retraite...

Pour chacune de ces étapes, l'attente d'informations est forte, notamment pour évaluer les politiques publiques de formation, d'insertion et d'aides sociales.

Les apports sont significatifs en la matière avec diverses enquêtes sur l'insertion professionnelle de pôle Emploi, du Cereq et du service statistique du ministère de la recherche, avec les études de la Dares sur l'emploi des seniors et de l'Insee sur les trajectoires professionnelles.

Cette année 2011 est également celle du démarrage du dispositif Elfe⁶ qui permettra d'identifier des déterminants du parcours de vie dès la naissance.

Cependant cette question des parcours se heurte toujours, dans le domaine de l'éducation, à la tentation d'utilisation des données pour une évaluation individuelle des établissements ou des élèves.

Pour l'éviter, l'utilisation d'un identifiant unique et crypté est toujours à l'étude, notamment par le service statistique du ministère de l'éducation nationale.

1.2.4 *Les territoires dans le développement économique et social du pays*

Trois points importants concernent ce thème, au delà de ceux cités précédemment.

- ***La question de la contribution des collectivités territoriales à la statistique publique.***

Ceci fait débat depuis maintenant plusieurs années au Cnis.

La décentralisation des politiques publiques a de facto confié la maîtrise des données de gestion à différents niveaux d'autorités locales.

Il devient, de ce fait plus difficile d'avoir une vision nationale, harmonisée de certaines politiques décentralisées.

L'année 2011 a marqué une grande avancée sur ce sujet, avec la publication des « Indicateurs sociaux départementaux » ; issus d'une étroite collaboration entre l'association des Départements de France (ADF), plusieurs Conseils Généraux et la statistique publique.

Le Cnis sera attentif à ce que ces derniers poursuivent leurs efforts communs pour la pérennité et le bon usage de leurs travaux.

D'autres domaines posent problème quant à la disponibilité au niveau national d'informations cohérentes sur tout le territoire comme ceux de la dépendance et du handicap ou encore celui du

⁶ Étude longitudinale française depuis l'enfance

transport. C'est un point sur lequel le Cnis devra continuer d'échanger avec les collectivités territoriales.

- De plus en plus de voix s'élèvent pour demander **la représentativité des grandes enquêtes nationales, comme l'enquête logement ou l'enquête emploi, à des niveaux géographiques plus fins.**

Les utilisateurs sont conscients qu'il serait très coûteux d'étendre les échantillons de ces enquêtes. D'autres méthodes sont évoquées par les producteurs. L'Insee a par exemple présenté cette année une caractérisation des descendants d'immigrés à partir des enquêtes Emploi ou encore une estimation de personnes dépendantes par département à partir d'enquêtes nationales.

Il y a sans doute là matière à réflexion méthodologique de la statistique publique pour une meilleure articulation entre enquêtes nationales, extensions d'enquêtes, sources administratives et utilisation de méthodes statistiques innovantes pour répondre à l'attente des territoires.

La question de la connaissance des dépenses publiques sur les territoires, de l'État et des collectivités territoriales, par secteur d'intervention reste entière. Le Cnis attend toujours des suites du rapport de 2008 d'Yvon Ollivier sur ce sujet. Le nouveau procédé comptable de la DGFiP, « Chorus », n'est toujours pas adapté pour répondre à cette attente.

1.3 Les aspirations des utilisateurs sur les méthodes et la communication de la statistique publique

Nombres d'échanges au sein du Cnis se situent en amont et en aval de la production statistique.

1.3.1 **Concertation autour des concepts et questionnements**

Plusieurs dialogues très constructifs ont eu lieu sur la façon de "normer" et "classer" certains phénomènes :

- des phénomènes émergents comme les **risques psycho-sociaux** ou le microcrédit,
- ou des phénomènes évolutifs comme le « **mal-logement** », les nomenclatures d'appartenance sociale ou encore le **secteur associatif**.

Cette phase de concertation dès la conceptualisation est extrêmement importante. Elle conditionne la bonne appropriation des résultats par la suite.

En 2010, des discussions difficiles mais ouvertes et fructueuses autour du **microcrédit**, ont eu lieu dans le cadre du groupe de travail présidé par Pierre Valentin. La Banque de France a engagé rapidement, en 2011, la collecte des microcrédits sur la base des recommandations du rapport.

L'Insee a engagé un dialogue avec les décideurs locaux sur l'intérêt du « **maillage au carreau** » pour les études du tissu socio-économique de quartiers très variés. Celui-ci se poursuivra l'an prochain.

La rénovation du questionnaire du **recensement de la population** fait, quant à elle, l'objet d'un très large recueil des attentes locales, au travers d'auditions pilotées par les présidents du groupe de travail, Jean-Claude Frécon et Chantal Cases. La question de l'opportunité d'utiliser le recensement pour identifier finement les **origines géographiques** des immigrés et de leurs descendants y sera abordée. Mais ce travail va bien au-delà de cette seule question phare. C'est un véritable chantier d'analyse des apports respectifs des enquêtes et sources administratives pour les besoins des acteurs locaux qui sera disponible en 2012.

1.3.2 **Le recours aux fichiers de gestion et aux statistiques privées**

Le Cnis joue également un rôle important pour rapprocher les points de vue sur les répercussions éventuelles des méthodologies envisagées et les faire évoluer dans un sens acceptable par tous.

Il a par exemple été le lieu de débats sur **l'étude des trajectoires scolaires** et ses suites à donner en matière d'identifiants cryptés.

Il a, cette année, débattu du recours expérimental à des sources privées, les **données des grandes surfaces**, pour le calcul de l'indice des prix.

Le débat a été riche. L'utilisation électronique de millions de tickets de caisse au quotidien apportera de la précision, sur les produits et leurs prix par zones géographiques. La vigilance s'impose

cependant sur les risques que cela pourrait faire peser sur la disponibilité et la qualité de l'indice, du fait de la non maîtrise de la source amont.

Le Cnis s'interroge par ailleurs sur la possibilité d'élargir le champ des données disponibles pour le bien public en s'appuyant sur des sources d'origine privée.

Il a ainsi procédé à l'**expérimentation d'une procédure d'étalonnage de statistiques privées**, considérant que l'intérêt du public était en jeu et qu'il fallait l'éclairer sur des domaines où la confusion règne, du fait de l'absence de données publiques, comme celui du marché de l'immobilier.

La première expérimentation n'a pas permis de conclure à la mise en place d'une procédure pérenne. Le Cnis a décidé de procéder à une deuxième expérimentation avec pour objectif de minimiser les moyens employés et de mettre au point un contrat de confidentialité avec l'organisme concerné. Le bilan de cette première expérimentation est cependant positif du point de vue de la qualité de l'expertise menée en toute indépendance par l'Insee.

La question générale du recours aux fichiers de gestion, qu'ils soient publics ou privés se pose de façon de plus en plus accrue.

Les travaux du Cnis, associés à ceux de l'Autorité de la statistique publique en matière de labellisation, n'en sont qu'à leurs préliminaires mais sont prometteurs quant à leur objectif d'accroître la disponibilité de chiffres de qualité, répondant à des questions de société.

L'enjeu sera d'en donner une lisibilité. Les trois processus de labellisation des enquêtes, de labellisation des statistiques administratives, et d'étalonnages peuvent apparaître confus dans cette phase expérimentale. Il conviendra de leur donner ensemble une cohérence opérationnelle.

1.3.3 Concertation sur la diffusion

Les utilisateurs évoquent de plus en plus fréquemment un sentiment de profusion ou foisonnement de statistiques, face auquel ils demandent un soutien pour s'y retrouver, pour choisir, mettre en relation et interpréter les données sur un thème donné.

Ceci ouvre un nouveau chantier de réflexion : jusqu'où la statistique publique a-t-elle la mission et les moyens d'aller au devant de cette attente d'accompagnement ?

Les efforts de communication de l'Insee sur l'indice des prix et le pouvoir d'achat ont été très appréciés. Ils demanderaient à être prolongés.

Il conviendrait d'accroître les outils pédagogiques qui permettent à chacun de se situer dans son quotidien : par groupe professionnel, tranche de revenu, type de famille, ville ou campagne...

La statistique publique, plus qu'auparavant, est maintenant confrontée à un nouvel enjeu : celui de sa reconnaissance par une communication élargie, par une pédagogie adaptée à ces différents publics.

2 Activité des commissions du Cnis en 2011

La concertation entre utilisateurs de la statistique publique et producteurs est menée dans le cadre des **sept commissions thématiques et d'une commission spécialisée sur le recensement de la population** (la « Cnerp »).

Les différents points de vue s'y expriment :

- lors de la présentation des **projets d'enquêtes**,
- à l'occasion d'un **état des lieux de la connaissance statistique** dans un domaine particulier,
- ou encore lors des exposés sur les grandes lignes du **programme de travail annuel**,
- voire aussi lors des recommandations formulées par des **groupes de travail** mandatés pour approfondir un sujet donné.

Les commissions émettent alors des **avis** sur la façon dont la statistique publique fait écho aux attentes de la société civile et sur les besoins qui paraissent prioritaires pour l'avenir.

Les principales réflexions ainsi menées au sein de ces commissions en 2011 sont résumées dans ce chapitre.

• DÉMOGRAPHIE ET QUESTIONS SOCIALES	15
• EMPLOI, QUALIFICATION ET REVENUS DU TRAVAIL	18
• ENTREPRISES ET STRATEGIES DE MARCHE	20
• ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE ET TERRITOIRES	22
• EVALUATION DU RECENSEMENT DE LA POPULATION.....	24
• SERVICES PUBLICS ET SERVICES AUX PUBLICS.....	26
• SYSTEME FINANCIER ET FINANCEMENT DE L'ECONOMIE	28

2.1 Commission Démographie et questions sociales

Présidente : Françoise Bouygard

Rapporteur : Fabrice Lengart (Stefan Lollivier en 2011)

L'indice des prix et le pouvoir d'achat, le « mal logement », le questionnaire du recensement de la population sont les principales thématiques abordées par la commission au cours de l'année 2011.

Indice des prix et pouvoir d'achat.

Les recommandations du rapport Quinet sur la « Mesure du pouvoir d'achat des ménages » proposent de nouveaux indicateurs de pouvoir d'achat afin de **mieux rendre compte de la diversité des situations** et tenter ainsi d'atténuer le décalage existant entre la mesure du pouvoir d'achat et sa perception par les ménages.

Les recommandations du rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi sur la mesure des performances économiques et du progrès social se situent dans le prolongement du rapport Quinet en insistant sur la nécessaire articulation entre la vision macroéconomique et **la variété des situations individuelles**.

Les travaux engagés par l'Insee s'efforcent de répondre à ces recommandations.

L'Insee a expliqué devant la commission que le thème du "pouvoir d'achat" se situe à la frontière entre macroéconomie et statistique sociale.

Le pouvoir d'achat est un agrégat macro-économique construit par la comptabilité nationale. Il représente la différence entre l'évolution du « revenu disponible brut » de *l'ensemble* des ménages et l'évolution des prix. L'évolution du pouvoir d'achat que fournissent les comptes nationaux permet d'apprécier les résultats économiques d'un pays en terme de capacité d'achat pour les ménages dans leur ensemble

Le revenu disponible proposé par la statistique sociale est, quant à lui, issu des enquêtes auprès des ménages. Il est possible donc de le calculer *selon différentes caractéristiques de ces ménages* (taille, âge...).

Pour rapprocher ces deux concepts et améliorer l'articulation entre les visions « macro » et « micro » économiques, de pouvoir d'achat a tout d'abord été calculé **par « unité de consommation »**, de façon à prendre en compte l'évolution de la population et la taille des ménages. Des travaux sont par ailleurs entrepris pour répartir le revenu et la consommation tirés des comptes nationaux selon la composition familiale du ménage, la catégorie socioprofessionnelle, l'âge et le revenu.

La complexité du sujet « Indice des prix et pouvoir d'achat » a par ailleurs amené l'Insee à développer un plan spécifique de communication répondant aux exigences de pédagogie, vérité (ou exhaustivité) et proximité sollicitées par les utilisateurs. L'accès direct à un dossier « Indice des prix et pouvoir d'achat » a été aménagé sur la page d'accueil du site Insee. Une version améliorée du simulateur de l'indice des prix et un outil visuel de décomposition du « panier de la ménagère » sont en préparation.

*La commission a salué ces progrès tout en demandant de **poursuivre les travaux** visant à évaluer des évolutions de pouvoir d'achat par catégorie de ménages ainsi qu'à mieux prendre en compte la dimension du logement dans les indicateurs de prix et de niveau de vie.*

*Elle a également recommandé d'**accroître les outils pédagogiques** qui permettent à chacun de se situer dans son quotidien : groupe professionnel, tranche de revenu, type de famille, ville/campagne...*

Évolution de la méthodologie de l'indice des prix à la consommation

L'indice des prix à la consommation (IPC) mesure l'inflation. Il est calculé par l'Insee dans un cadre fixé par des règlements européens. La diversification des modes de consommation, des produits et de leur distribution, ainsi que la nécessité de mieux connaître les prix au niveau local, rendent nécessaires de faire évoluer sa méthodologie. Celle-ci pourrait intégrer une nouvelle source d'information, les données de caisse de grandes surfaces. Ces données correspondent à l'enregistrement au quotidien, pour chaque produit disposant d'un code-barres et dans chaque magasin, du nombre d'unités vendues et des prix pratiqués.

L'étude de faisabilité menée sur la période 2010-2011 a permis de vérifier que l'IPC calculé avec de telles données était cohérent avec l'IPC actuel. C'est pourquoi l'Insee a donc décidé de poursuivre les

investigations en réalisant un test sur des données réelles avec les enseignes volontaires. D'autres pays européens sont sur la même voie, notamment les Pays-Bas.

Après des discussions très riches, la commission « Démographie et questions sociales » a émis un avis favorable à cette expérimentation tout en attirant l'attention de l'institut sur les risques de dépendance vis à vis de fournisseurs privés, du recours à une information qui n'a pas été produite à des fins statistiques et de ruptures éventuelles des chaînes de transmission.

Les recommandations du groupe de travail sur le « mal-logement »

Le « mal-logement » n'ayant pas de frontière précise, il n'a pas de mesure statistique unique. Son champ dépend des objectifs poursuivis. **Le groupe de travail présidé par Marie-Thérèse Join-Lambert**, propose de définir et mesurer les situations de logement à travers quatre axes principaux - type d'habitat, statut d'occupation, qualité du logement et stabilité ou précarité - et y adjoignant deux dimensions supplémentaires : environnement du logement et adéquation du logement au ménage qui l'occupe.

Trois types d'indices mériteraient, selon le rapport de ce groupe, d'être publiés de manière régulière et documentée : des indices de qualité de logement, des indices de peuplement et des taux d'effort des ménages ; les deux premiers étant déclinés au niveau local.

La commission a insisté sur la nécessité de maintenir les sources existantes, en particulier l'enquête nationale sur le logement, à leurs niveaux de qualité et de précision actuels et de développer leurs exploitations. Il préconise également de recourir davantage aux sources administratives qui peuvent fournir des informations à des niveaux géographiques fins malgré leurs limites.

L'évolution du questionnaire du recensement de la population,

Depuis la rénovation du dispositif du recensement de la population en 2004, le questionnaire n'a évolué qu'à la marge pour intégrer les besoins d'harmonisation internationale. Cette stabilité garantit la comparabilité des données dans le temps. Néanmoins le questionnaire du recensement doit prendre en compte les évolutions de la société, la demande sociale et s'adapter au développement des sources statistiques complémentaires au niveau local.

Une réflexion est lancée sur les évolutions du questionnaire tout en maintenant sa taille actuelle et en préservant la comparabilité des résultats dans le temps.

Le groupe de travail présentera le fruit de ses réflexions devant la commission du mois de mai 2012.

Les statistiques de l'immobilier

La commission reste très attentive aux suites données aux recommandations du rapport Vorms sur **les statistiques de l'immobilier**. Le service statistique public s'organise pour les mettre en œuvre mais avec peu d'effets concrets pour cette année 2011.

En matière d'étalonnage, le bureau du Cnis a décidé de procéder à une nouvelle expérimentation de sources statistiques privées.

Les notaires publient désormais des indicateurs avancés sur le marché de l'immobilier ancien mais le décret qui fixe les règles d'une plus large collecte et mise à disposition des informations qu'ils détiennent sur les mutations immobilières se fait attendre.

Les discriminations

Pour répondre à la préconisation du Comedd (Comité pour la mesure de la diversité et l'évaluation des discriminations) selon laquelle « *la statistique publique doit rendre accessibles des données sur la distribution des origines de la population par bassin d'emploi, branche professionnelle et niveau de qualification* » l'Insee a présenté des travaux exploratoires sur la caractérisation des descendants directs d'immigrés à partir des enquêtes Emploi. *La commission a souhaité que ces travaux donnent lieu à une diffusion plus systématique et s'est interrogée sur leur disponibilité locale.*

**Le groupe de travail sur le « mal-logement »
a rendu son rapport en juin 2011**

Présidente : Marie-Thérèse Join-Lambert

Rapporteurs : Julie Labarthe, Maryse Marpsat, Catherine Rougerie

Le groupe de travail sur le « mal-logement », constitué en juillet 2010, a tout d'abord recherché un consensus, non sur l'extension du champ du mal-logement qui n'a pas de frontières précises mais sur la définition et la mesure de ses composantes. Celles-ci doivent en effet être communes à tous les acteurs, qui peuvent retenir un champ plus ou moins étendu, à condition d'en préciser le contenu. Dans cette perspective, la classification du Cnis retenue en 1996 pour les situations de logement a été revue et complétée. Les dimensions selon lesquelles étaient évaluées les conditions de logement (type d'habitat, statut d'occupation, qualité, précarité/stabilité) ont été élargies à l'environnement du logement et à la

comparaison du logement avec le ménage qui l'occupe.

Au-delà de la mise à disposition immédiate, au niveau national et local, d'indices de qualité, de peuplement, de taux d'effort, le groupe formule une série de recommandations afin de disposer à terme de mesures plus complètes et plus fiables. Une recommandation prioritaire est de maintenir et d'enrichir l'enquête nationale Logement, afin que celle-ci constitue, tous les cinq ans, avec l'enquête Sans-domicile, menée tous les dix ans, l'architecture de base des données obtenues dans l'intervalle par d'autres sources. La mobilisation de sources administratives ou associatives est également préconisée à condition que le service statistique public soit associé à la mise en place et à l'exploitation des données afin de garantir leur confidentialité, leur qualité statistique et leur large mise à disposition. Des études qualitatives et méthodologiques sont aussi jugées nécessaires pour améliorer les statistiques et mieux répondre aux besoins de connaissance du mal-logement, devenu un des principaux marqueurs de la pauvreté.

2.2 Commission Emploi, qualification et revenus du travail

Président : Jean-Christophe Sciberras (Raoul Briet en 2011)

Rapporteurs : Nicole Roth (Sylvie Lagarde en 2011), Béatrice Sédillot

Quatre thèmes ont été plus particulièrement suivis par la commission au cours de l'année 2011 : les relations entre travail et santé, l'emploi des seniors, les trajectoires sur le marché du travail et la qualité de l'emploi

La rencontre « Travail et Santé » de mai 2011 a fait suite au souhait émis en novembre 2008 par le Cnis que lui soient présentées « les pistes d'amélioration de l'observation des risques psychosociaux et plus généralement des conditions de travail, de leurs conséquences et de leurs causes ».

Cette rencontre a montré un important travail sur le sujet ces trois dernières années, appuyé sur une concertation difficile mais fructueuse : identifier, classer les risques potentiels pour la santé au travail fait débat. L'association étroite des chercheurs et des statisticiens a par ailleurs permis un regard tant qualitatif que quantitatif.

Cependant, dans le domaine Travail et Santé, comme dans bien d'autres, le foisonnement des sources et des résultats devient problématique pour les utilisateurs, désemparés par les difficultés pour trouver la bonne information au bon endroit.

La Dares a présenté devant la commission un cadrage général sur l'évolution de **l'emploi des seniors** et a fait le point sur le dispositif d'observation des mesures prises pour le favoriser.

Le suivi statistique des mesures prises s'appuie largement sur les sources administratives de la Cnav, de l'Acoss, de Pôle emploi et de certaines directions du ministère du travail. La plupart des mesures de la politique d'emploi des seniors bénéficient d'un bon suivi ; des données sont régulièrement publiées par la Dares.

En revanche, les dispositifs de suivi des préretraites et mises à la retraite d'office doivent être enrichis, pour fournir des informations sur le nombre de salariés concernés. D'autres dispositifs, sur la prévention de la pénibilité par exemple, sont encore à construire.

Les membres de la commission ont souligné la richesse des données fournies par la statistique publique. Toutefois, *il manque une observation synthétique et transversale* de l'ensemble des dispositifs de protection alors que les questions d'emploi des seniors renvoient aux questions de parcours professionnel, de transition et de retraite. Les suivis quantitatifs mériteraient d'être complétés par des approches qualitatives.

La commission a suivi la mise en œuvre du **rapport de Foucauld** (Emploi, chômage, précarité. Mieux mesurer pour mieux débattre et mieux agir - sept 2008) en s'attachant à deux aspects particuliers : **trajectoires sur le marché du travail et qualité de l'emploi.**

Grâce à un appariement du fichier historique des demandeurs d'emploi (personnes inscrites sur les listes de Pôle emploi) et des DADS (périodes d'emploi salarié), une première analyse des trajectoires sur le marché du travail a pu être menée. Le dispositif développé est perfectible ; il ne couvre pas l'emploi salarié de la fonction publique d'État ni les employeurs de services à la personne ; l'appariement s'est heurté à la qualité déficiente d'une fraction des identifiants.

Les membres de la commission ont conclu à l'intérêt d'une prolongation de cette expérience d'appariement entre les deux sources sur une période plus récente et de façon plus régulière, notamment pour tirer parti de l'enrichissement du champ des DADS, qui permettent désormais d'obtenir des informations sur le secteur public.

Ont également été présentées à la commission les réflexions en cours dans le cadre du bureau international du travail (BIT) et dans le cadre de la Commission Européenne sur **la qualité de l'emploi**. Les travaux du BIT adoptent un point de vue large en incluant les droits les plus fondamentaux tels que l'interdiction du travail forcé ou du travail des enfants. Au niveau européen, l'approche « multidimensionnels » avec la proposition de plusieurs indicateurs a été retenue.

La commission emploi, qualification et revenus du travail a estimé qu'il était un peu tôt pour savoir de quelle façon le Cnis pouvait se saisir de ce sujet. Elle reviendra en 2012 sur l'opportunité de

constitution d'un groupe de travail consacré à ce sujet, en fonction de l'avancée des travaux au plan international.

Pôle emploi a décrit le dispositif statistique d'**observation du chômage indemnisé et non indemnisé**. Des chercheurs s'étaient émus de la disparition de ces données sur le site de Pôle emploi.

L'Unedic ne produit plus de données. Ses missions se sont recentrées sur la réalisation des études, recherches et simulations nécessaires aux partenaires sociaux et instances de l'Unedic pour suivre et anticiper la gestion de l'assurance chômage et des dispositifs conventionnels associés.

Pôle emploi suit l'indemnisation des demandeurs d'emploi. Il produit des données portant sur les bénéficiaires, l'ancienneté moyenne d'indemnisation, le montant moyen d'indemnisation, le montant moyen du salaire de référence, l'ancienneté moyenne, les demandeurs d'emploi indemnisés et non indemnisés et les personnes dispensées de recherche d'emploi. Il diffuse mensuellement ces éléments qui sont repris dans les publications de la Dares. L'accès à un certain nombre de séries qui intéressent particulièrement les chercheurs avait été interrompu. Cette lacune a été comblée. Pôle emploi a mis en ligne des données sur le chômage indemnisé, reconstituant et même améliorant ainsi les séries qui étaient diffusées avant sa création en 2008. Les membres de la commission se sont félicités de ce rétablissement.

L'Insee a informé la commission sur les travaux menés par **l'ESS-net sur les nomenclatures socio-économiques européennes**.

Le besoin d'une nomenclature socio-économique européenne s'inscrit dans le cadre de l'harmonisation des statistiques sociales. Le but est de construire des catégories harmonisées de stratification de la société basées sur la profession et les caractéristiques de l'emploi.

2.3 Commission Entreprises et stratégies de marché

Président : Lionel Fontagné

Rapporteurs : Fabienne Rosenwald, Jean-Marc Béguin

Cette commission a débattu de simplification administrative. Elle s'est interrogée sur l'utilisation des « données de caisse » pour le calcul de l'indice des prix. Elle a également échangé sur l'apport des statistiques dans deux domaines de politiques publiques : le soutien aux filières de production et les pôles de compétitivité.

Les conclusions des **Assises de la simplification administrative** ont été rappelées aux membres de la commission.

Les initiatives prises visent à réduire la charge de réponse des entreprises, à supprimer la redondance des questions des enquêtes statistiques, à privilégier la dématérialisation des enquêtes et les modalités les moins coûteuses, à optimiser les plans d'échantillonnage pour mieux répartir les enquêtes publiques entre les PME, à évaluer la charge de réponse aux enquêtes

La commission a rappelé la nécessité de gérer la tension qui peut exister entre cette volonté de réduire la charge de travail administrative et la volonté de maintenir la qualité des statistiques collectées.

Le Medef a rappelé être plus soucieux de la qualité de l'information statistique que de la charge de travail statistique qui pèse sur les entreprises.

La commission a également travaillé sur les « **données de caisse** ».

Les représentants de l'Insee, ont réaffirmé, comme ils l'avaient fait devant la commission « Démographie et questions sociales », l'importance de l'apport représenté par l'utilisation des données de caisse pour la statistique publique en matière d'observation des prix à la consommation ainsi que la garantie de la confidentialité des données. Est concernée la partie de l'indice des prix correspondant au poids de la grande distribution dans les achats. Il n'est pas question de remplacer l'ensemble de la collecte par ce système.

Le représentant d'une des enseignes a indiqué que les travaux sur les données de caisse ont déjà permis de progresser dans la compréhension des marchés.

Les débats ont porté sur l'exploitation de données privées par la statistique publique, la non-participation de certaines enseignes au projet. L'Insee a confirmé que l'objectif, à terme, est bien de mobiliser l'ensemble des enseignes de la grande distribution.

En conclusion de ces travaux, la commission a estimé qu'il était opportun de procéder à l'enquête expérimentale d'utilisation des données des grandes surfaces.

La commission s'est intéressée à la représentation du **tissu productif par filière de production**.

Les travaux statistiques menés à partir des données sectorielles ne répondent pas à tous les besoins correspondant à une approche par les filières ; les relations entre entreprises sont relativement peu prises en considération dans la statistique sectorielle.

Les premières discussions sur les filières de production ont concerné la filière automobile. Une enquête pilote sera menée auprès d'environ 4 000 entreprises.

La commission a estimé important que la statistique publique s'intéresse à l'évaluation économique des **pôles de compétitivité**. Elle a rappelé qu'il était nécessaire de limiter l'utilisation des données d'enquêtes à des fins statistiques.

De nouvelles enquêtes ont été présentées à la commission, notamment :

- **l'enquête sur les pratiques culturelles dans le domaine des légumes** émanant du service statistique ministériel agricole dont l'objectif est de suivre les méthodes de production des exploitants agricoles, avec un volet consacré à l'usage des produits phytosanitaires.
- **l'enquête sur les marges commerciales**. Cette enquête répond à une demande des comptes nationaux afin de rendre plus robuste l'estimation de la ventilation de la marge commerciale brute par produits. Le représentant de l'Observatoire des prix et des marges précise que la comptabilité nationale appréhende des marges commerciales sur des agrégats ; l'enquête sur les marges commerciales pourrait fournir des éléments de cadrage et permettre de relativiser les observations fines de l'Observatoire.

La commission a été informée de la constitution d'un **ESSNet dit Global Value Chain (GVC)** au niveau européen pour renforcer la capacité du système statistique européen à appréhender le phénomène de mondialisation économique. Quatre axes de travail ont été identifiés : indicateurs de mondialisation ; méthodologie d'appariement des données issues des différentes sources ; amélioration de la qualité des données OFATS (outward FATS⁷) ; préparation de **l'enquête sur les chaînes de valeur mondiales**. Cette enquête consiste à collecter des informations sur le type d'activités externalisées (cœur de métiers, fonctions support), leur forme (filialisation, recours à un prestataire), leur localisation, sur les évolutions constatées durant la période 2009-2011 ainsi que sur l'impact en terme d'emploi et sur les motivations et obstacles rencontrés.

Les résultats seront publiés en 2013, date à laquelle la commission souhaite revenir sur l'ensemble des sources permettant d'observer les effets de la mondialisation sur l'économie.

Après une présentation du bilan de la collecte et des principaux résultats du **recensement agricole 2010**, la commission s'est félicitée de la grande qualité des travaux et de la rapidité de diffusion.

⁷ suivi des filiales sous contrôle national implantées dans des pays étrangers.

2.4 Intercommission Environnement, développement durable et Territoires

Commission « Environnement et développement durable »

Président : Guy Paillotin

Rapporteurs : Claire Plateau, Sylvain Moreau (précédé de Bruno Trégouët)

Commission « Territoires »

Président : Jean-Marie Vanlerenberghe

Rapporteurs : Brigitte Belloc, Sylvie Marchand (précédée de Bernard Morel)

En 2011, la commission « Environnement et développement durable » s'est réunie conjointement avec la commission « Territoires ».

Lors de la réunion de cette Intercommission, a été particulièrement évoqué le rôle que doivent jouer les indicateurs territoriaux pour le dialogue citoyen sur le développement durable.

Il est ressorti des débats qu'il existe un appétit incontestable pour des **indicateurs « phares »**, peu nombreux, intelligibles par tous, afin d'enrichir un large débat au niveau local.

Ces indicateurs « phares » nécessitent cependant d'être accompagné d'**indicateurs secondaires**, permettant d'approfondir, expliciter un sujet donné et d'**indicateurs spécifiques** adaptés aux caractéristiques particulières d'un territoire (littoral, montagne...).

Certains utilisateurs souhaitent obtenir les données détaillées ayant permis le calcul de ces indicateurs.

Les données doivent permettre de porter un regard croisé sur les trois aspects du développement durable : l'environnement mais aussi sur les aspects sociaux et économiques.

De ce point de vue, certains domaines restent à approfondir au niveau local : transport, occupation du sol, consommation énergétique des logements, intensité du lien social, indices de pauvreté, biodiversité, savoir, culture....

Les différentes initiatives en cours ont été présentées à l'intercommission :

S'inscrivant dans la stratégie nationale de développement durable, **le référentiel national d'indicateurs territoriaux de développement durable**⁸ se présente comme un outil de soutien et de mise en cohérence des nombreuses initiatives territoriales pour mieux orienter les politiques publiques en matière de développement humain et durable.

L'Association des régions de France (ARF) a élaboré **un tableau de bord de 22 indicateurs**, prenant en compte le référentiel national et les démarches régionales abouties, il permet une comparaison temporelle et géographique.

Parallèlement, alors que se développent nombre de démarches locales, **le référentiel pour l'évaluation des agendas 21**, bâti sur des questions stratégiques et des indicateurs clés, permet aux collectivités de mesurer l'impact -positif ou non- de leurs orientations.

Au niveau local, le besoin en matière d'indicateurs fins et adaptés à leur spécificité est de plus en plus prégnant. Trois types de démarches locales en témoignent : les expériences recueillies par l'ADcF⁹, le SCoT du pays de Brest et le parc régional du Vercors. Mais émerge également la difficulté pour les collectivités locales d'effectuer un choix parmi les indicateurs, et le sentiment que l'aspect environnemental soit actuellement privilégié.

Il ressort que la statistique publique a un rôle important à jouer comme partenaire actif ; les participants à l'intercommission l'encouragent à plus de pédagogie et à développer de nouvelles méthodes de travail comme la géolocalisation ou l'estimation au niveau local de grandeurs aujourd'hui connues uniquement au niveau national (budget des ménages par exemple).

⁸ Développé par la Datar et le Commissariat général au développement durable (CGDD)

⁹ AdcF : association nationale des communautés de France

Le groupe de travail sur la diffusion des données du recensement de la population a rendu son rapport en mars 2011

Président : Marcel Belliot

Rapporteurs : Marie-Hélène Boulidard, Philippe Clairet

Les travaux de ce groupe de travail du Cnis se sont situés dans la suite de travaux antérieurs menés dans le cadre du Conseil : une « évaluation de la diffusion des résultats du recensement de la population de 1999 » (rapport Cnis N° 87 - février 2004), un rapport sur l' « Utilisation des données produites par le recensement rénové de la population et leur diffusion » (Rapport du Cnis N° 98 de décembre 2005)

Ce groupe de travail a rassemblé des représentants des collectivités locales, des entreprises et des chercheurs, en présence de l'Insee.

Le mandat du groupe a été validé lors de la réunion du Bureau du Cnis du 3 juin 2009. Il consistait à :

- s'assurer que le dispositif de diffusion est pertinent et correspond bien, de fait, aux besoins des utilisateurs. Il s'agit, d'une part, de vérifier a posteriori la pertinence du dispositif, d'autre part, de proposer les changements qui devront être pris en compte pour la diffusion.

- examiner le dispositif d'appropriation prévu au plan des outils (métadonnées, notes de méthodes, outils de « formation », etc.) et des structures (rôle des directions régionales de l'Insee, des associations de collectivités territoriales, des institutionnels régionaux, des relais nationaux, etc.) et proposer les améliorations souhaitables.

Le groupe de travail a émis un total de 48 recommandations. Chacune s'est vue attribuer un rang de priorité, traduisant son intérêt et non sa faisabilité. Les priorités en termes de faisabilité devront être appréciées par l'Insee – l'Institut ayant en charge de mettre en œuvre les propositions. Le groupe de travail s'est du reste félicité de la réactivité de l'Insee qui, ayant pris part aux travaux, a déjà pris en compte un certain nombre de recommandations, en prévision de la diffusion des données millésimées 2008 à partir de juillet 2011.

Les recommandations du groupe de travail ont été structurées autour de deux grands axes : améliorer le contenu de l'offre au regard des besoins exprimés ; faciliter l'appropriation de l'offre par tous les utilisateurs en développant l'interactivité du site (en termes d'accès aux données, de lien entre données et métadonnées et d'accès à la documentation).

2.5 Commission nationale Évaluation du recensement de la population (Cnerp)

Président : Jean-Claude Frécon

Rapporteurs : Brigitte Belloc, Pierre Bertinotti

La Cnerp fait chaque année le bilan de la diffusion des populations légales et de la collecte du recensement de la population.

Elle en étudie les nouveaux dispositifs.

Diffusion des populations légales et réaction des communes

La diffusion des populations légales 2008 a eu lieu en fin d'année 2010.

Les résultats ont été envoyés par courrier aux maires des 36682 communes concernées, accompagnés cette fois des deux documents pédagogiques à destination des élus, élaborés par la commission en 2009/2010 : « Comprendre la population légale de votre commune » et « Des populations légales au calcul de la DGF 3 ».

Les communes sont de moins en moins nombreuses à demander des explications à l'Insee sur les données de population légale.

La notion de marge d'incertitude, liée au sondage, nécessite cependant plus de pédagogie auprès des élus. Il est essentiel de rappeler que la marge d'incertitude liée au sondage n'est qu'un des éléments de l'incertitude. La qualité du répertoire informatisé des logements (RIL), de la collecte ou du traitement post collecte sont des facteurs qui ont des impacts beaucoup plus forts sur la précision des chiffres.

Au niveau de la France entière, la marge d'incertitude est de 0,02% soit, pour 63 millions de personnes, plus ou moins 15 000 habitants. Si l'on se place au niveau d'une région, cette marge varie selon la taille de la région.

Bilan de la collecte 2011

La collecte 2011 s'est déroulée de façon satisfaisante.

L'enquête associée « **Famille et logements** » (EFL) s'est globalement bien passée. Environ 400 000 personnes ont été interrogées dans 1437 communes, lesquelles avaient conclu une convention avec l'Insee. 365 000 bulletins ont été reçus, soit un très bon taux de réponse.

A noter cependant que certains maires, après avoir signé la convention en juillet, sont revenus sur leur décision et n'ont plus souhaité mener cette enquête. Ils se sont émus de la proximité entre les enquêteurs (agents communaux) et les enquêtés, alors que les thèmes abordés dans l'enquête étaient très personnels (mais la réponse non obligatoire). Ceci n'a, semble-t-il, eu qu'un impact très faible sur l'enquête Famille Logement et n'a pas eu de conséquence sur le recensement lui-même.

Le programme « HOMERE » a été présenté à la commission

Ce programme fédère 3 axes de progrès pour le recensement :

- Mise en place de la collecte du recensement par internet
- Modernisation des outils de suivi et de pilotage de la collecte (Insee et communes)
- Révision des outils de contrôle et du traitement des informations collectées

Le groupe de travail sur le répertoire informatisé des logements (RIL) a effectué une enquête auprès des correspondants du répertoire dans chacune des communes concernées. Ces derniers ont fait part d'un besoin de formation supplémentaire, même s'ils reconnaissent avoir déjà bénéficié de formations. Ils font part également d'un problème de reconnaissance dans leur propre commune. Un manuel est en cours de rédaction. Son plan a été validé par la Cnerp.

Enfin, le groupe de travail sur la rénovation du questionnaire du recensement de la population s'est réuni à trois reprises, autour de sujets thématiques, sous la présidence de Jean-

Claude Frécon et de Chantal Cases. Il réunit 12 participants qui auditionnent différents interlocuteurs selon une logique thématique à chaque réunion : composition du ménage, l'emploi et l'activité, le logement... Quatre réunions thématiques doivent encore avoir lieu avant fin mars 2012, dont celles qui correspondent aux questions qui avaient été soulevées sur la mesure de la diversité.

2.6 Commission Services publics et services aux publics

Président : Pierre-Yves Geoffard

Rapporteurs : Cédric Afsa, Baudouin Seys

Deux thématiques importantes ont été abordées dans cette commission : la dépendance des personnes âgées et l'observation statistique de la sécurité de la réponse pénale.

Les enjeux de la connaissance statistique de la **dépendance des personnes âgées**, ont été présentés à la commission.

La dépendance, définie comme la perte d'autonomie des personnes âgées, a plusieurs dimensions (sociale, économique...). Sa prise en charge s'appuie sur une multiplicité de dispositifs (publics, nationaux et décentralisés mais aussi privés).

Les statistiques sur ce thème sont riches mais ont rarement été disponibles à temps pour étayer les décisions politiques concernant sa prise en charge. L'élaboration de données nationales est d'autant plus difficile à obtenir que la dépendance relève de la compétence générale des départements.

Afin de mieux connaître les populations en situation de handicap ou de dépendance et de suivre régulièrement les politiques publiques, la Drees s'appuie sur un dispositif d'informations combinant enquêtes et remontées de données individuelles à partir de sources administratives. Il manque toutefois un éclairage qui permette d'apprécier si les dispositifs existants sont bien calibrés, en terme de "plafonds" et de reste à charge pour les populations.

La caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) a en charge le « système d'information partagé pour l'autonomie », outil de connaissance des personnes handicapées et d'aide au pilotage des politiques du handicap.

Certaines données proviennent du secteur privé. L'assurance « dépendance » est fournie par différents types de sociétés d'assurance qui connaissent les populations handicapées et dépendantes à travers le prisme des souscriptions à des contrats dépendance, des cotisations puis des prestations qui en découlent.

La discussion au sein de la commission a souligné l'importance mais aussi la dispersion et aussi parfois les incohérences de la statistique publique.

La multiplicité des dispositifs conduit à recommander l'utilisation plus systématique de données de source administrative. Cette démarche peut toutefois présenter des limites, ce qui plaide pour la poursuite des enquêtes et pour la réalisation d'enquêtes longitudinales sur des cohortes, compte tenu des phénomènes observés.

La présentation des dispositifs d'**observation statistique en matière de sécurité des biens et des personnes et en matière de réponse pénale** a permis à la commission de mieux appréhender la production statistique de la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ), de l'observatoire national de la délinquance et de la réponse pénale (ONDRP), et du ministère de la justice et des libertés.

Invité à exposer ses attentes, un député de Loire-Atlantique a rappelé que la sécurité des biens et des personnes est un sujet difficile, sur lequel l'étendue des connaissances demeure limitée, malgré un foisonnement d'expressions publiques. En pratique, le délit, le crime ou la contravention n'existent que parce que la loi les définit comme tels. La statistique doit donc prendre en compte les modifications législatives de la matière étudiée.

Le manque de données chiffrées dont souffre le débat public a amené certains secteurs davantage exposés à l'insécurité, tels que les transports publics, à développer leurs propres structures. L'observatoire national de la délinquance dans les transports (ONDT) collecte des données auprès des grands opérateurs (SNCF, RATP,..) sur la base d'une nomenclature des actes de délinquance qui leur est commune.

Aujourd'hui ces statistiques s'appuient :

- sur l'activité des services de police et des unités de gendarmerie. Au sein de la police nationale, la production des statistiques repose sur l'enregistrement des plaintes (état 4001), transmis par chaque direction centrale pour alimenter la base statistique du service central d'étude de la délinquance (SCED) de la DCPJ. La direction générale de la gendarmerie

nationale transmet mensuellement ses données au SCED pour l'alimentation de cette base. Le SCED exploite aussi la base nationale du STIC¹⁰ qui contient l'ensemble des procédures réalisées par la seule police nationale, afin de mettre en évidence des tendances sur un certain nombre de faits constatés

L'état 4001 ne permet pas d'avoir une vision complète des crimes et délits commis sur le territoire national. Il exclut de nombreuses infractions constatées par les douanes, fisc, inspection du travail... et les faits portés directement devant l'autorité judiciaire, contraventions et délits routiers.

- sur les enquêtes « Cadre de vie » dite enquêtes de victimation menées chaque année par l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) en collaboration avec l'Insee. Ces enquêtes permettent de dénombrer les faits signalés par les enquêtes par type de victimation (atteintes aux ménages, atteintes aux personnes, violences sensibles), d'estimer des taux de plainte et de connaître les motifs de non-dépôt de plainte. L'ONDRP ayant en charge l'analyse de la délinquance exploite les états 4001 et publie annuellement des indicateurs. Mais la complexité de l'analyse de la criminalité l'incite à privilégier une approche de plus en plus multi sources.
- sur les outils de la filière pénale au sein du ministère de la Justice et des libertés : les cadres du parquet permettant un comptage annuel par juridiction des affaires, détaillées en fonction des étapes de la procédure judiciaire et le casier judiciaire national permettant de garder trace du passé pénal des condamnés, en vue notamment de mesurer la récidive. Toutefois, une analyse approfondie de la récidive nécessiterait la mise en place de panels pour suivre, en particulier, les personnes sorties de prison.

Les projets de mise en service de nouveaux outils constituent des avancées qui devraient améliorer l'observation statistique dans le domaine de la sécurité et de la réponse pénale à l'horizon 2013. La DCPJ travaille actuellement à la rénovation totale de l'état 4001 qui devrait permettre d'obtenir des statistiques plus précises avec un continuum entre les phases policière et judiciaire. Le projet Cassiopée au ministère de la Justice devrait ouvrir des perspectives d'amélioration en termes de délais et d'indicateurs.

Les discussions au sein de la commission ont mis en évidence les conditions pour obtenir une meilleure connaissance quantitative des questions de sécurité : disposer de données de long terme, permettre l'accès aux données primaires des enquêtes statistiques et sources administratives et diversifier les sources d'information.

Les participants ont bien noté que la cohérence entre les dispositifs de la police, de la gendarmerie et de la justice pénale devrait s'améliorer avec la mise en place des nouveaux dispositifs en 2013 et souhaitent que la commission fasse alors un nouveau point sur le thème de la sécurité.

¹⁰ Système de Traitement des Infractions Constatées

2.7 Commission Système financier et financement de l'économie

Président : Jean-Paul Pollin

Rapporteurs : Daniel Gabrielli, Ronan Mahieu (précédé de Fabrice Lenglard)

Le microcrédit, le financement de l'économie, les indicateurs de déséquilibres macroéconomiques l'accès au financement des entreprises, les statistiques bancaires par ligne de métier sont les principales thématiques qui ont donné lieu à débat dans cette commission au cours de l'année 2011.

La collecte du **microcrédit** est lancée par la Banque de France comme recommandé par le rapport Valentin. De premières statistiques devraient donc être rapidement disponibles sur le microcrédit personnel et le microcrédit professionnel.

Les statistiques sur le **financement de l'économie** ont été abordées au cours de l'année 2011. L'Insee et la Banque de France ont présenté les comptes non financiers et financiers sur l'année 2010.

Les discussions se sont focalisées sur la possibilité de comprendre les mécanismes qui amènent à l'équilibre entre l'offre et la demande de crédit. Comment distinguer ce qui relève de comportements d'offre et ce qui relève de comportements de demande ?

Il est souhaité notamment de disposer d'éléments statistiques pour suivre l'impact de l'environnement réglementaire¹¹ sur l'évolution de l'intermédiation (offre de liquidités par des intermédiaires financiers, essentiellement les banques).

Les **indicateurs de déséquilibres macroéconomiques** présentés par l'Insee devant la commission seront prochainement publiés par Eurostat. La commission a souhaité qu'ils soient suffisamment explicites et accompagnés de commentaires permettant une bonne compréhension de leur portée, afin qu'ils servent au débat national sur l'intégration européenne.

L'information sur l'**accès au financement des entreprises** s'est enrichie : les banques publient depuis quelques mois des statistiques sur les crédits aux PME, en encours et en production, ainsi que pour les TPE (entreprises réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 2 millions d'euros).

L'Insee a publié les résultats de sa première enquête sur le financement des PME. Ces statistiques permettent de conclure qu'il n'y a pas eu, sur les années 2009 et 2010, de diminution des crédits accordés aux PME («crédit crunch»). Il existe néanmoins un décalage entre cette constatation statistique et la perception qu'en ont certaines entreprises. Des données plus détaillées par sous-secteurs, et selon certaines caractéristiques des entreprises, permettraient d'avoir des facteurs explicatifs à ce décalage.

Les crédits de trésorerie devraient être suivis afin de voir si les banques permettent aux entreprises de faire face à ces difficultés conjoncturelles.

Le groupe portant sur les « **statistiques bancaires par ligne de métier** » a été mis en place sous la présidence de la Banque de France. Il livrera ses conclusions au premier semestre 2012. Ces résultats sont très attendus dans la mesure où la connaissance du système bancaire, de ses différents métiers et des risques systémiques associés, sont, pour l'instant, parcellaires.

D'autres informations ont été portées à la connaissance de la commission.

- La Fédération bancaire française a présenté des statistiques sur les **rémunérations bancaires**.
- L'autorité de contrôle prudentiel (ACP) a exposé les résultats du **rapport Camdessus sur les bonus**.
- Le premier volet du baromètre sur le **surendettement** de la Banque de France décrit les tendances enregistrées, c'est-à-dire les principales évolutions en matière de dépôt des dossiers de surendettement au cours des cinq dernières années. La commission souhaite que ces statistiques soient à nouveau régulièrement déclinées selon les régions et les départements et mises à disposition sur le site Internet de la Banque de France
- La Banque de France a exposé les informations qu'elle peut fournir en matière de **statistiques sur les assurances**. L'accent a été mis sur le travail conjoint qui se développe entre l'Insee et la

¹¹ Les accords de Bâle III proposent une réglementation visant à surveiller la liquidité et la solvabilité bancaire.

Banque de France. Des données agrégées pour la zone euro devraient être mises à disposition par la Banque Centrale Européenne.

Le groupe de travail sur le microcrédit a rendu son rapport en mars 2011
Président : Pierre Valentin
Rapporteurs : Clotilde Masson, Tatiana Mosquera-Yon

Le groupe de travail sur « le microcrédit et la statistique publique » a été mandaté par le Cnis pour explorer deux axes : 1) recenser les microcrédits 2) mieux connaître les micro-entreprises, notamment les auto-entrepreneurs.

Les liens entre ces deux thèmes sont forts, puisque le microcrédit est destiné aux micro-entreprises. L'approche des deux questions est toutefois assez différente, de très nombreuses micro-entreprises ne se finançant pas par microcrédit ou n'ayant pas du tout recours au crédit (c'est en particulier le cas d'une grande majorité d'auto-entrepreneurs). Le rapport est donc composé de deux parties.

La première partie du rapport s'efforce d'abord de définir le microcrédit : il ne s'agit pas d'ajouter aux diverses définitions françaises, européennes, ou internationales une définition nouvelle qui se voudrait normative. La comparaison des définitions montre, qu'il s'agisse du microcrédit professionnel (le plus souvent défini) ou personnel, une diversité d'approches que le groupe juge naturelle et légitime. La définition retenue ici a pour seul but de permettre un recensement large des microcrédits. Le groupe s'est ainsi accordé sur une définition très « opérationnelle » relativement extensive devant permettre, une fois la collecte mise en place sur une telle base, d'obtenir des informations sur des catégories particulières de microcrédits.

Le groupe a distingué le microcrédit professionnel du microcrédit personnel.

Au sein du microcrédit professionnel, le groupe a distingué deux sous-catégories :

-le microcrédit professionnel « classique », défini par les critères suivants : crédit dont le débiteur bénéficie d'un accompagnement, d'un montant généralement inférieur à 25 000 euros, accordé par un établissement de crédit ou une association, consenti à titre onéreux, à destination d'entreprises de moins de 5 ans d'âge et employant moins de 10 personnes dont le chiffre d'affaires ou le total de bilan est inférieur à 2 millions d'euros ;

-le microcrédit à caractère de fonds propres. Le groupe a été conduit à retenir cette seconde sous-catégorie en raison de l'importance de l'activité de prêts d'honneur (sans intérêt) dont le recensement présente un grand intérêt statistique, et dont l'octroi sert souvent de déclencheur à celui d'un autre crédit:

Le microcrédit personnel est, quant à lui, ainsi défini : crédit dont le débiteur bénéficie d'un accompagnement, d'un montant généralement inférieur à 3 000 euros et d'une durée maximum de 3 ans, accordé par un établissement de crédit ou une association à des personnes ayant des difficultés de financement et destiné à des projets d'insertion.

Pour l'organisation de la collecte, le rapport fait un certain nombre de préconisations. Cette collecte pourrait concerner les flux de crédits nouveaux avec une périodicité trimestrielle et être complétée par un recensement annuel des encours.




Sur les micro-entreprises en général, comme sur les auto-entrepreneurs, l'enquête SINE permettra, au fur et à mesure de l'exploitation des réponses des différentes cohortes, d'obtenir de précieux renseignements. Le rapport fait deux types de préconisations à cet égard : concernant l'exploitation des données collectées en 2010, analyser l'accompagnement, le recours au microcrédit, l'activité (pour les auto-entrepreneurs). Pour les données à collecter en 2013, le groupe préconise de modifier le questionnaire afin d'intégrer, entre autres : le lien entre pérennité de l'entreprise et remboursement du crédit, avec l'objectif de mieux expliquer les taux de défaillance sur les microcrédits par les cessations d'activité, l'effet sur l'emploi, l'impact de l'accompagnement sur la survie.

3 Suivi des avis émis par le Cnis sur le programme 2011

• DÉMOGRAPHIE ET QUESTIONS SOCIALES	31
• EMPLOI, QUALIFICATION ET REVENUS DU TRAVAIL	35
• ENTREPRISES ET STRATEGIES DE MARCHE	38
• EVALUATION DU RECENSEMENT DE LA POPULATION	42
• ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE	43
• SERVICES PUBLICS ET SERVICES AUX PUBLICS	45
• SYSTEME FINANCIER ET FINANCEMENT DE L'ECONOMIE	49
• TERRITOIRES.....	52

Suivi des avis 2011 3.1 Commission Démographie et questions sociales Présidente : Françoise Bouygar Rapporteur : Fabrice Lenglar

1. Le Cnis salue l'importante contribution au débat sur les besoins statistiques que constitue **le rapport du comité pour la mesure de la diversité et l'évaluation des discriminations** (Comedd). Il a pris note des recommandations concernant la statistique publique et réaffirme avec lui que les discriminations selon l'origine doivent s'étudier à partir d'analyses multicritères « toutes choses égales par ailleurs ».
- Il salue l'effort de la statistique publique depuis plusieurs années pour introduire dans le dispositif statistique de base les informations sur la nationalité et le pays de naissance (ou départements pour les DOM) des individus et de leurs parents nécessaires pour étudier les discriminations liées à l'origine. Il souhaite que ce recueil permette de **construire des indicateurs à un niveau de détail pertinent**. Il invite à poursuivre, au sein du Cnis, la réflexion sur **l'opportunité d'introduire dans le questionnaire du prochain cycle des enquêtes de recensement**, des questions sur la nationalité et lieu de naissance des parents. **Il soutient l'introduction de ces questions dans une enquête associée au recensement.**
- Il soutient également le principe de la réalisation, à période régulière, d'une **enquête dédiée à l'étude des discriminations et des inégalités.**




Description de l'opération	Introduire dans le dispositif statistique de base les informations sur la nationalité et le pays de naissance
Service(s) responsables	Insee : SSM immigration
Réalisée, en cours, ou non ? Date de collecte le cas échéant Date prévue des premiers résultats	1.a construire des indicateurs à un niveau de détail pertinent  Réalisé <i>Travaux exploratoires de l'Insee sur la caractérisation des descendants directs d'immigrés à partir des enquêtes emploi présentés lors de la réunion de la Commission démographie du 19 mai 2011.</i>
	Le Conseil a noté « qu'à des niveaux géographiques agrégés ou dans des zones d'emploi dans lesquelles les descendants d'immigrés sont les plus nombreux, cette source permet déjà de produire beaucoup de données et en souhaite une diffusion plus systématique. Le Conseil restera attentif aux besoins complémentaires qui s'exprimeront pour une approche locale » Des fiches avec des données géographiques seront publiées dans un Insee Références (fin 2012).
	1.b opportunité d'introduire des questions sur la nationalité et lieu de naissance des parents dans le questionnaire du recensement  En cours
	Cette question sera traitée dans le cadre du groupe de travail du Cnis chargé de l'évolution des questionnaires de recensement (séance sur ce thème prévue le 14/12/2011). L'échéance envisagée pour les évolutions retenues est janvier 2014.
	1.c introduction dans une enquête associée au recensement. Réalisé  Ces questions figurent dans l'enquête « Famille et logements », associée à l'enquête annuelle de recensement 2011.

2. Le Conseil se félicite de la publication, par l'Ined et l'Insee, dans les délais prévus, **des premiers résultats de l'enquête « trajectoires et origines » et de la livraison des fichiers de production et de recherche** qui permettent l'analyse statistique des discriminations. Il demande à nouveau que lors de la mise à disposition des données anonymisées de cette enquête pour des projets de recherche l'accès aux variables sensibles se fasse après **consultation du Comité de concertation pour les données en sciences humaines et sociales.**

Description de l'opération	<i>Consultation du Comité de concertation pour les données en sciences humaines et sociales.</i>
Service(s) responsables du suivi	Insee-UEDS / Centre Maurice Halbwachs
Réalisée, en cours, ou non ?	Réalisé  Transmission au centre Maurice Halbwachs d'un fichier déparé contenant les réponses aux questions sur la religion et les opinions politiques

3. Le Conseil salue l'importance et la qualité des travaux du **groupe de travail sur « l'information statistique sur le logement et la construction »**. Il prend bonne note des nombreuses recommandations de ce rapport dont il suivra régulièrement la mise en œuvre. Il insiste sur la nécessité d'un accès large à une version anonymisée du fichier Filocom.


Il demande en particulier que la réflexion se poursuive pour étudier toutes les conséquences de la procédure proposée **d'étalonnage des données privées et de son articulation avec les procédures d'attribution du label d'intérêt général** aux enquêtes du SSP.

Description de l'opération	Suivi du rapport Vorms	
Service(s) responsables du suivi	Groupe interministériel (DGFiP, DHUP, Insee, Dacs, SOeS)	
Réalisée, en cours, ou non ? Si non pourquoi ?	3.a Accès une version anonymisée du fichier Filocom	En cours  Discussion en cours entre la DGFiP et le SOeS. Prochaine réunion le 14/12/2011
	3.b Disponibilité des informations notariales	En cours  Projet d'arrêté discuté entre le ministère de la justice et le conseil supérieur notarial.
	3.c Expérimentation de la procédure d'étalonnage	En cours  Deuxième expérimentation en cours à la demande du bureau du Cnis. Conclusions en mars 2012.


4. Le Conseil salue la participation de la France aux travaux sur un **indice de dépense des propriétaires occupants**. Il souhaite être informé régulièrement de l'avancement du dossier. Il recommande la publication régulière d'un indice dans les délais les plus courts possibles.

Description de l'opération	Indice de dépense des propriétaires occupants	
Service(s) responsables du suivi	Insee, division des prix à la consommation	
Réalisée, en cours, ou non ?	En cours 	
Date de collecte :	Selon le vote du règlement, la diffusion pourrait intervenir en	
Date prévue des premiers résultats	2012 ou 2013	


5. Le Conseil a pris note des informations statistiques déjà disponibles pour évaluer les **différentes composantes de la qualité de la vie** dans le prolongement des recommandations du rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi. Il suivra avec intérêt les travaux du SSP visant à apprécier la perception par les ménages des éléments complémentaires, notamment ceux relevant du bien être perçu. Il recommande que les travaux ultérieurs s'intéressent tout particulièrement aux populations ayant à subir une accumulation de mauvais indicateurs de qualité de la vie.

Description de l'opération	Informations statistiques pour évaluer les différentes composantes de la qualité de la vie	
Service(s) responsables du suivi	Insee, division des conditions de vie des ménages	
Réalisée, en cours, ou non ?	Réalisée 	
Date de collecte : Date prévue de diffusion des premiers résultats	Bien-être subjectif : à partir de SRCV 2010. Appréciation des activités : enquête emploi du temps 2010 (sur-échantillon de 1 700 personnes répondantes) Qualité de la vie : France Portrait Social 2010 Bien-être subjectif : France Portrait Social 2011 Appréciation des activités : Insee-première à paraître à l'automne 2011	

6. Le Conseil a pris connaissance avec intérêt de l'avancée des travaux du groupe de travail du Cnis consacré au **mal logement**. Il recommande la poursuite des travaux pour préciser les concepts et nomenclatures nécessaires à l'analyse des différentes situations de mal logement.

Description de l'opération	Préciser les concepts et nomenclatures	
Service(s) responsables du suivi	Cnis	
Réalisée, en cours, ou non ?	Réalisé. Rapport publié en juin 2011 	

7. Le Conseil insiste pour que **l'enquête nationale sur le logement**, indispensable pour une connaissance approfondie des conditions de logement soit à l'avenir réalisée à un rythme quinquennal. Il souhaite que l'échantillon de l'enquête 2013 soit suffisant pour fournir des informations à un niveau de détail comparable à celui que permettait l'enquête 2006.

Description de l'opération	Réalisation de l'enquête nationale sur le logement : date et taille de l'échantillon
Service(s) responsables du suivi	Insee, division logement
Réalisée, en cours, ou non ?	En cours 
Si non pourquoi ?	Programmée pour 2013, l'échantillon reste à préciser
Date de collecte :	2013
Date prévue des premiers résultats	2014


8. Le Conseil rappelle l'intérêt de disposer des **informations d'origine fiscale** (filocom) pour apprécier au niveau local le parc et les conditions de logement.

Description de l'opération	Accès au fichier Filocom
Service(s) responsables du suivi	SOeS
Réalisée, en cours, ou non ?	En cours 


9. Le Cnis rappelle aux administrations la nécessité de **respecter les règles relatives à l'anonymat et à la protection des personnes** dans les fichiers de données qu'ils constituent notamment sur les personnes sans domicile.

RAS


10. Le Conseil salue la qualité des travaux du groupe de travail sur « **la connaissance des associations** ». Il approuve les recommandations du rapport. Le Conseil apprécie le classement effectué des recommandations en fonction de leur intérêt et de leur faisabilité. Ceci devrait faciliter l'établissement par le SSP d'un calendrier réaliste de ses travaux. Le Cnis suivra avec attention leur mise en œuvre.

Description de l'opération	Suivi des recommandations du rapport Archambault
Service(s) responsables du suivi	DSE, DCN, DCSRI
Réalisée, en cours, ou non ?	En cours 
	<ul style="list-style-type: none"> - Une enquête auprès des associations est prévue dans le cadre des enquêtes thématiques réalisées par la DSE. Elle devrait avoir lieu en 2014. Les travaux préparatoires commenceront en 2012. - L'Insee se tient à la disposition du répertoire national des associations pour engager un test sur l'appariement RNA-Sirene. - Le DCN achève l'écriture des notes de base décrivant la rénovation méthodologique des comptes des ISBLSM ; elles devraient être publiées d'ici la fin de l'année
Date de collecte :	Enquête prévue en 2014
Date prévue des premiers résultats	

11. Le Conseil a pris connaissance de la procédure proposée **d'étalonnage des données privées**. Il précise que l'étalonnage ne concerne que la production de données statistiques *stricto sensu*. Il souhaite que la procédure soit une nouvelle fois examinée après une première expérimentation.

Description de l'opération	Procédure d'étalonnage examinée après une première expérimentation
Service(s) responsables du suivi	Bureau du Cnis
Réalisée, en cours, ou non ?	Présentation de l'expérimentation réalisée au bureau du 29 juin 2011. 



12. Le Conseil souhaite que les projets statistiques sur les **questions de l'immigration** soient présentés lors d'une prochaine commission démographie et questions sociales.


Description de l'opération	Présentation des projets statistiques sur l'immigration
Service(s) responsables du suivi	Insee, SSM immigration
Réalisée, en cours, ou non ?	Première présentation réalisée 
Date de collecte : Date prévue de diffusion des premiers résultats	Lors de la réunion de la Commission démographie du 19 mai 2011 ont été présentés les travaux exploratoires de l'Insee sur la caractérisation des descendants directs d'immigrés à partir des enquêtes emploi. En complément, suite à cette réunion, le Cnis a demandé dans son avis n°1 que « la statistique publique expose d'ici la fin 2012 ses travaux sur l'immigration et sur l'intégration, en particulier sur les estimations de flux migratoires. »

Suivi des avis 2011 3.2 Commission Emploi, qualification et revenus du travail Président : Raoul Briet Rapporteur : Sylvie Lagarde et Béatrice Sédillot
--

1. Le Conseil a pris note avec intérêt des résultats du groupe de travail interinstitutionnel sur **la mesure des emplois vacants**. Ces résultats font suite à une demande d'Eurostat et aux recommandations du rapport du Cnis « emploi-chômage-précarité ». Le Conseil soutient la mise en œuvre de ces recommandations qui permettront d'améliorer la mesure des emplois vacants dans les entreprises de plus de 10 salariés du secteur concurrentiel, puis dans celles de moins de 10, enfin dans la fonction publique à l'horizon 2012. **Il souhaite être tenu régulièrement informé des progrès réalisés dans la construction de ces indicateurs et des conditions de leur diffusion.**


Pour compléter l'analyse du marché du travail aux niveaux territorial, sectoriel et de qualification et répondre aux recommandations du groupe dit « de Foucauld », le Conseil souhaite que **la Dares mette à disposition, de manière cohérente sur son site, la définition des différents concepts sur les besoins de recrutement et l'ensemble des travaux d'analyse s'y rapportant.**

1.1 - Construction des indicateurs sur les emplois vacants et conditions de leur diffusion	
Description de l'opération	Diffusion d'estimations trimestrielles ou annuelles d'emplois vacants à Eurostat
Service(s) responsables du suivi	Dares et DGAFP
Réalisée, en cours, ou non ?	Réalisé pour le secteur concurrentiel.  En cours pour la fonction publique 
Date prévue de diffusion des premiers résultats	Rénovation de la méthode d'estimation des emplois vacants dans les entreprises de 10 salariés et plus du secteur concurrentiel depuis mars 2011. Première estimation des emplois vacants dans les entreprises de moins de 10 salariés du secteur concurrentiel fin 2011. Travaux en cours pour une estimation des emplois vacants dans la fonction publique.

1.2 - Enrichissement du site de la Dares : concepts sur les besoins de recrutement et travaux d'analyse s'y rapportant	
Description de l'opération	Création d'un portail précisant les divers concepts relatifs aux besoins de recrutement et renvoyant aux publications associées
Service(s) responsables	Dares
Réalisée, en cours, ou non ?	Réalisé 
Date prévue de diffusion	Portail sur les embauches/recrutement/tensions/ postes à pourvoir ouvert sur le site thématique emploi du Ministère du travail, de l'emploi et de la santé. http://www.emploi.gouv.fr/mutations_emploi/metiers_tensions/index.php


2. Le Conseil **prend acte de l'avancée des travaux menés par la Commission nationale de la certification professionnelle (CNCP) pour mettre en correspondance le cadre national de certification professionnelle avec le cadre européen de certification (CEC).**

Il est conscient des difficultés rencontrées pour établir cette correspondance pour plusieurs niveaux de certifications. Il encourage la poursuite des travaux de la CNCP avec les départements ministériels, et les partenaires économiques et sociaux pour rendre compatible et cohérent leur classement à un niveau fin avec le CEC. Il souhaite que cette réflexion puisse déboucher sur une nouvelle classification des certifications qui tienne compte des évolutions de la structure des qualifications, et du rapprochement des systèmes universitaires européens. Le SSP fournira pour sa part les éléments de cadrage statistique qui s'avèreront nécessaires à cette réflexion.






Mise en place d'une nouvelle classification des certifications qui tienne compte des évolutions de la structure des qualifications, et du rapprochement des systèmes universitaires européens.	
Description de l'opération	Construction d'une nouvelle classification des certifications
Service(s) responsables du suivi	CNCP
Réalisée, en cours, ou non ?	En cours 

3. Le Conseil se félicite de la mise à disposition pour la première fois en 2011 d'un fichier DADS regroupant des **données individuelles sur l'emploi et les salaires de l'ensemble des salariés du privé comme du public, des particuliers employeurs et du secteur agricole**. Il note que la profession détaillée (PCS 4 chiffres) sera de plus disponible. Il sera ainsi possible d'élargir le champ des études et recherches, menées à partir des DADS, tant aux niveaux national que local.

Diffusion d'un fichier de données individuelles sur l'emploi et les salaires, tous salariés confondus, avec la PCS à 4 chiffres

Description de l'opération	Fichier de diffusion Dads 2009
Service(s) responsables du suivi	Insee
Réalisée, en cours, ou non ?	Réalisé 
Date prévue de diffusion des premiers résultats	Fichier Dads 2009 mis à disposition en août 2011 sur le champ de l'ensemble des salariés et intégrant la PCS détaillée.


4. Le Conseil a noté les progrès réalisés dans la mise à disposition simultanée de données sur les rémunérations dans les trois composantes de **la fonction publique (État, Territoriale et Hospitalière)**. Il soutient par ailleurs **les travaux engagés par la DGAFP pour étendre à la fonction publique les dispositifs d'enquêtes (Sumer 2009, extension Génération 2010, Salsa-FP 2010, CVTS-FP 2011) afin de favoriser les comparaisons entre salariés du secteur public et du secteur privé.**

Description de l'opération	Production d'études spécifiques sur la fonction publique
Service(s) responsables du suivi	DGAFP
Réalisée, en cours, ou non ?	Sumer-FPE (1)  Extension Génération 2010 (2)  Salsa-FP (3) ;  CVTS-FP2011 (4) ;  Extension CT 2012 (5) 
Date de collecte	Collecte : (1) réalisée 2009 à 1 ^{er} trimestre 2010 ; (2) réalisée 2010 ; (3) réalisée 1 ^{er} trimestre 2011 ; (4) expérimentation incertaine dans contexte RGPP2 ; (5) attente accord Insee
Date prévue de diffusion des premiers résultats	Prévision publication : (1) mi-2011 ; (2) fin 2011 à mi-2012 ; (3) fin 2011-début 2012


5. Le Conseil salue la poursuite de la mise en œuvre des **recommandations du rapport de Foucauld** au niveau national et même européen. Il souligne la nécessité de poursuivre en continu **les efforts de pédagogie** auprès des journalistes pour faciliter les commentaires sur l'ensemble des indicateurs du marché du travail aux niveaux national et régional.

Le Cnis souhaite que la commission fasse un point de suivi régulier des recommandations du rapport


5.1 Poursuivre en continu les efforts de pédagogie auprès des journalistes

Description de l'opération	Dossier chômage sur le site web de l'Insee
Service(s) responsables du suivi	Insee/Dares
Réalisée, en cours, ou non ?	En cours 
Date prévue de diffusion des premiers résultats	Raccourci vers : http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=dossiers_web/chomage/chomage.htm Dossier pédagogique présentant les différents concepts de « chômage », les sources mobilisées pour les mesurer à différents niveaux géographiques. Mis à disposition depuis juin 2011.


5.2 Faire un point de suivi régulier des recommandations du rapport de Foucauld

Description de l'opération	Suivi des recommandations du rapport de Foucauld lors des réunions d'automne de la Commission
Service(s) responsables du suivi	Insee/Dares
Réalisée, en cours, ou non ?	Réalisé  Suivi en septembre 2010, puis en septembre 2011


6. Le Conseil soutient les travaux méthodologiques engagés par l'Insee, dans le prolongement du rapport de Foucauld, pour **mettre à disposition des données longitudinales de l'enquête emploi**. Ces nouvelles informations permettront notamment de mesurer les mouvements d'un trimestre à l'autre et d'éclairer la **dynamique des situations sur le marché du travail**. Il note que ces investigations seront également menées au niveau européen.

Mettre à disposition des données longitudinales de l'enquête emploi.	
Description de l'opération	Travaux méthodologiques
Service(s) responsables du suivi	Insee-Dera
Réalisée, en cours, ou non ?	En cours 
Date de collecte : Date prévue de diffusion des premiers résultats	Document de travail DSDS à paraître sur les transitions annuelles sur le marché du travail à partir de l'enquête emploi. Dares-Analyses à paraître sur l'impact de la crise sur le marché du travail : première analyse des flux trimestriels d'entrées et de sorties de l'emploi à partir de l'enquête emploi.

7. Le Conseil a pris note des difficultés rencontrées sur les **estimations trimestrielles d'emploi** et des mesures prises pour les résoudre qui ont conduit notamment à revoir le schéma de publication associé. Il soutient les **travaux engagés sur les estimations localisées d'emploi (Estel)** qui permettront d'améliorer encore les estimations d'emploi tant au niveau national que sur des zones géographiques fines et de produire des informations sur l'emploi cohérentes entre les différents niveaux géographiques.


Estimations localisées d'emploi (Estel) selon des niveaux géographiques fins	
Service(s) responsables du suivi	Insee-Dera
Réalisée, en cours, ou non ?	En cours 
Date prévue de diffusion des premiers résultats	Estel au 31.12.2008 a été publié en mars 2011. Première expertise en évolution de l'emploi entre fin 2007 et fin 2008, à partir d'Estel, menée à cette occasion.

8. Pour répondre à la demande de la Cour des comptes de formuler des propositions afin d'améliorer la **connaissance statistique des emplois dans les services à la personne**, le Conseil prend acte de la mise en place à sa demande d'un groupe de travail interinstitutionnel sous le pilotage de la Dares. Ce groupe dressera un état des lieux de la connaissance de l'emploi dans ce secteur et formulera des recommandations pour utiliser au mieux les nouvelles sources d'informations disponibles. Il présentera les résultats de ses travaux devant la commission en 2011.

Connaissance statistique des emplois dans les services à la personne,	
Description de l'opération	Mise en place d'un groupe de travail interinstitutionnel sous le pilotage de la Dares
Service(s) responsables du suivi	Dares
Réalisée, en cours, ou non ?	Groupe de travail en cours 
Date prévue de présentation des premiers résultats	Présentation des travaux du groupe à la réunion de la Commission début 2012



Suivi des avis 2011 3.3 Commission Entreprises et stratégies de marché Présidente : Lionel Fontagné Rapporteur : Jean-Marc Béguin et Fabienne Rosenwald
--

1. Le Conseil a pris connaissance **des travaux de l'observatoire des prix et des marges dans l'agroalimentaire** ; il suivra avec intérêt les études engagées. Le Cnis encourage l'Insee à transmettre à l'observatoire les niveaux de prix moyens issus de l'enquête sur l'observation des prix dans l'industrie et les services (OPISE), branche par branche, à l'occasion du changement de base. Il enregistre que les prix moyens à la production définis pour cet exercice devraient être inspirés des prix moyens à la consommation. Le Conseil souhaite que ces prix moyens permettent de distinguer les différentes formes de distribution.

Description de l'opération	Transmission de prix moyens qui permettent de distinguer les différentes formes de distribution.
Service(s) responsables du suivi	Insee-DSE
Réalisée, en cours, ou non ?	En cours 
	<p>Dans son principe, cette transmission de prix moyens prendra de l'ampleur chaque année, branche par branche au fur et à mesure des travaux de l'observatoire et des enquêtes de renouvellement de branche de l'INSEE, dûment ratifiée par une annexe annuelle à la convention INSEE-France AgriMer.</p> <p>Font déjà l'objet de transmission :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 prix moyens de jambon cuit supérieur (branche 10.13) ; - 3 prix moyens de poulet (branche 10.12). <p>A venir avant fin 2011 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 prix moyen de dinde (branche 10.12) ; - 6 prix moyens de viande de bœuf et de porc (branche 10.11). <p>A venir début 2012 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - environ 15 prix moyens de lait et produits laitiers (branche 10.51) <p>Les prix moyens distinguent généralement entre marques nationales et marques de distributeur, et entre « prêt à découper » et « unité de vente consommateur industrielle ».</p>
Date de collecte :	Depuis février 2011 pour les prix du jambon cuit supérieur
Date prévue des premiers résultats	Depuis juin 2011 pour les prix du jambon cuit supérieur


2. Le Conseil salue l'importance et la qualité des travaux du **groupe de travail sur « l'information statistique sur le logement et la construction »**. Il prend bonne note des nombreuses recommandations de ce rapport dont il suivra régulièrement la mise en œuvre. Il insiste sur la nécessité d'un accès large à une version anonymisée du fichier Filocom et souhaite que les informations notariales soient disponibles plus rapidement.

Il demande que la réflexion se poursuive pour étudier toutes les conséquences de la procédure proposée **d'étalonnage des données privées et de son articulation avec les procédures d'attribution du label d'intérêt général** aux enquêtes du SSP.


Description de l'opération	Suivi du rapport Vorms
Service(s) responsables du suivi	Groupe interministériel (DGFiP, DHUP, Insee, Dacs, SOeS)
Réalisée, en cours, ou non ?	2.a Accès une version anonymisée du fichier Filocom En cours 
Si non pourquoi ?	Discussion en cours entre la DGFiP et le SOeS. Prochaine réunion le 14/12/2011
	2.b Disponibilité des informations notariales En cours 
	Projet d'arrêté discuté entre le ministère de la justice et le conseil supérieur notarial.


	2.c Expérimentation de la procédure d'étalonnage	En cours	
		Deuxième expérimentation en cours à la demande du bureau du Cnis. Conclusions en mars 2012.	

3. Le Conseil note que la première phase du **recensement agricole** par le Service de la statistique et de la prospective, SSM agriculture, prend en compte les innovations annoncées, tant pour la collecte des données assistée par informatique que pour le pré-remplissage des questionnaires. Il apprécie que la charge de réponse des exploitants agricoles s'en trouve allégée. Il suivra avec attention la 2ème phase de recueil des données qui consiste à recourir aux fichiers administratifs.


Description de l'opération	Recueil des données en recourant aux fichiers administratifs
Service(s) responsables du suivi	SSP
Réalisée, en cours, ou non ?	Réalisée (enrichissement des fichiers fait) 

4. Le Conseil suivra avec intérêt la **diffusion des résultats du recensement agricole 2010** par le SSM Agriculture. Il prend note de la convergence des unités interrogées avec le répertoire Sirène et soutient la réflexion engagée sur un répertoire statistique des exploitations agricoles.


Description de l'opération	4.a Diffusion des résultats du recensement agricole 2010
Service(s) responsables du suivi	SSP
Réalisée, en cours, ou non ?	réalisé 
Date de collecte :	Septembre 2010 : début de l'opération avec la formation – collecte – contrôles - enrichissement des données - validation
Date prévue de diffusion des premiers résultats	Septembre 2011 : diffusion des premiers résultats

Description de l'opération	4. b Réflexion sur un répertoire statistique des exploitations agricoles
Service(s) responsables du suivi	SSP
Réalisée, en cours, ou non ?	En cours 


5. Le Conseil prend acte des actions engagées pour la mise en œuvre des recommandations du rapport « Bernadet » sur l'**inventaire des besoins d'information sur les transports**. Il se félicite de la mise en place d'un comité de coordination sur les statistiques des transports au sein du Meeddm impliquant l'ensemble des décideurs ministériels. Il souhaite que ce comité appuie les mesures nécessaires à l'obtention des informations de base. Il approuve les propositions de travaux en matière de suivi des prix.

Description de l'opération	Suivi de la mise en œuvre des recommandations du rapport « Bernadet »
Service(s) responsables du suivi	Meddtl- SOeS Transports
Réalisée, en cours, ou non ?	En cours 
Date de collecte :	Un nouveau suivi sera exposé en 2013 dans le cadre de la commission « Entreprises »
Date prévue de diffusion des premiers résultats	


6. Le Cnis note les avancées réalisées du cadre juridique de la collecte qui **faciliteront la production d'informations statistiques d'intérêt général sur les transports**. Il souhaite que ces informations soient mises à disposition du public par le SOeS conjointement avec la Commission des comptes des transports. Le Cnis a pris connaissance des difficultés rencontrées sur le plan juridique dans le domaine ferroviaire et sur la circulation routière et demande que des initiatives fortes soient prises pour les lever.


Description de l'opération	6.a Informations d'intérêt général sur les transports mises à disposition du public conjointement avec la Commission des comptes des transports.
Service(s) responsables du suivi	Meddtl- SOeS Transports
Réalisée, en cours, ou non ?	En cours 

Description de l'opération	6.b Levée des difficultés juridiques dans le domaine ferroviaire et sur la circulation routière
----------------------------	---


Service(s) responsables du suivi	Meddtl- SOeS Transports
Réalisée, en cours, ou non ?	En cours 
Date prévue de diffusion des premiers résultats	Les textes d'application de la loi concernant la mise à disposition d'information ont été soumis à l'Autorité de régulation du transport ferroviaire (ARAF) et au Commissaire à la simplification et ont donné lieu à une large consultation des parties prenantes ; une nouvelle version est en cours de rédaction ; printemps 2013 pour les résultats annuels détaillés

7. Le Conseil salue la diffusion des premiers résultats issus du nouveau système d'enquêtes structurelles annuelles auprès des entreprises (**Ésane**) pour 2008 et 2009. Il souhaite que les résultats détaillés pour 2009 au niveau 5 de la nomenclature d'activités françaises (NAFrev2) soient mis à disposition dès le premier semestre 2011. Il demande que la charte de partenariat avec les organisations professionnelles permette de leur diffuser des résultats détaillés.

Description de l'opération	7.a Esane : Date de diffusion des résultats détaillés
Service(s) responsables du suivi	Insee-DSE
Réalisée, en cours, ou non ?	Encore en cours. 
	Aurait dû être réalisé dans la semaine du 17 au 21 octobre lorsqu'on s'est aperçu d'une erreur dans une formule de calcul qui oblige à relancer toute la production. La diffusion risque du coup d'être retardée au début novembre.
	Seront disponibles à cette époque : <ul style="list-style-type: none"> - <u>les chiffres clés</u> : 4 fichiers Excel aux niveaux A 10, A10*taille, A21 et A21*taille ; 13 variables ; - <u>les données détaillées</u> : 12 fichiers excel par thème (emploi, résultats, bilan, investissement, principales caractéristiques et ratios), le tout décliné aux niveaux de A10 à sous-classe et de A10*taille à groupe*taille ; beaucoup de variables (en fonction des thèmes) - <u>les fiches sectorielles</u> : disponibles au niveau sous-classe ; donnent les variables « sectorielles » de l'ESA ; les IAA sont diffusés par le SSP.
	Sera réalisé la semaine du 15 novembre en ce qui concerne l'alimentation d'Alisse (200 variables et ratios au travers d'une application permettant de sélectionner des secteurs jusqu'au niveau sous-classe. Toutes ces données sont téléchargeables Les données préliminaires 2010 seront publiées vers le 15 novembre (5 ou 6 variables jusqu'au niveau groupe)
Si non pourquoi ?	Le retard est lié à des vérifications complémentaires faites par les comptables nationaux compte tenu de ce que c'était la première fois que ces données étaient publiées à ce niveau de finesse. Ces vérifications ont conduit à modifier les données d'environ 0,1% sur la VA totale. L'erreur découverte lors de la toute dernière semaine ne change pas les résultats globaux mais certaines ventilations sectorielles.
Date prévue de diffusion des premiers résultats	Données collectées tout au long de l'année 2010 pour les données 2009 et 2011 pour l'année 2010. Les premières données définitives 2010 seront publiées à la fin du premier trimestre 2012.

Description de l'opération	7. b Clause dans la charte de partenariat avec les organisations professionnelles qui leur permette l'accès aux résultats détaillés.
Service(s) responsables du suivi	Insee-DSE
Réalisée, en cours, ou non ?	En cours 
Date prévue de diffusion des premiers résultats	<p><u>Ont été publiés</u> les arrêtés d'agrément pour l'Union des industries chimiques (UIC - 23/06/2011), la Fédération française du cartonnage (FFC - 22/07/2011) et le Syndicat national du caoutchouc et des polymères (SNCP - 23/06/2011).</p> <p><u>Sont en préparation</u> les arrêtés pour la Fédération des industries mécaniques (FIM) et ses sept syndicats constituants. Le retard est dû au découpage des compétences selon la nouvelle nomenclature qui se fait quelquefois produit par produit.</p>


8. Le Cnis note que le nouveau dispositif É sane génère des ruptures au niveau des résultats produits par rapport au système précédent. Il demande que **les résultats publiés soient accompagnés de toutes les indications nécessaires à leur compréhension** par leurs utilisateurs. Il invite l'Insee à présenter largement le dispositif et ses résultats.

Description de l'opération	Documentation sur les chiffres Esane et les ruptures avec le dispositif précédent.
Service(s) responsables du suivi	Insee-DSE
Réalisée, en cours, ou non ?	En cours 
Date prévue de diffusion des premiers résultats	La documentation sera consultable sur le site Insee.fr en même temps que seront publiés les résultats détaillés 2009 a priori début novembre.

Suivi des avis 2011 3.4 Commission nationale d'Évaluation du recensement de la population Président : Jean-Claude Frécon Rapporteurs : Brigitte Belloc, Pierre Bertinotti
--

1. La Commission s'est félicitée de **la diffusion des deux documents à l'usage des élus** présentant de façon pédagogique et synthétique le processus qui va des opérations de recensement qu'ils mènent aux chiffres de population légale, puis dans un deuxième temps de ces chiffres aux dotations qui leur sont versées sur la base de la population. Cette diffusion par courrier à l'attention des élus, simultanément à celle des populations légales 2011, a pu être réalisée avec la contribution de l'INSEE et de la DGCL.

2. La Commission a apprécié les travaux effectués par le **groupe de travail sur le RIL** (répertoire d'immeubles localisés). La collaboration entre les communes et l'Insee sur l'expertise du RIL s'avère essentielle pour la qualité de la collecte aussi la commission suivra avec attention la réalisation d'une enquête par Internet auprès des communes destinée à apprécier la diversité des situations de gestion du RIL.

Description de l'opération	Réalisation d'une enquête par Internet auprès des communes
Service(s) responsables du suivi	Cnis
Réalisée, en cours, ou non ?	Réalisée 
Date de collecte : Date prévue de diffusion des premiers résultats	Les résultats de l'enquête ont été présentés devant la Cnerp en 2011


3. Conformément à son mandat, la Commission a procédé au **bilan de la collecte des enquêtes de recensement de la campagne de l'année**. Elle a noté le bon déroulement de la campagne 2010 marquée par une stabilisation des faibles taux de feuilles de logements non enquêtés (FLNE), et le bon accueil de l'enquête « Familles et logements » dans le cadre de l'expérimentation menée dans 5 régions.

4. La Commission a apprécié **les efforts de communication et les nouveaux dispositifs**, introduits dans le cadre de la collecte de 2011, malgré les restrictions budgétaires (collecte par Internet pour les marinières, aide mémoire pour les agents recenseurs).

5. La Commission attire **l'attention sur les efforts de pédagogie nécessaires auprès des communes qui passent le seuil de 10.000 habitants** ; ce passage génère une rupture du dispositif de collecte et/ou la nécessité d'élaborer un RIL.

Description de l'opération	Efforts de pédagogie nécessaires auprès des communes qui passent le seuil de 10.000 habitants
Service(s) responsables du suivi	Insee

6. La Commission est très attentive à **la mise en place du groupe de travail pour la rénovation du questionnaire** du recensement pour la collecte 2014, en collaboration entre la CNERP et la commission « Démographie et questions sociales ». Ce questionnaire doit pouvoir évoluer pour prendre en compte les changements sociodémographiques. La Commission souligne l'intérêt de la contribution à cette réflexion des associations d'élus des communes.

Description de l'opération	Mise en place du groupe de travail pour la rénovation du questionnaire
Service(s) responsables du suivi	Cnis
Réalisée, en cours, ou non ?	Réalisée 
Date de collecte : Date prévue de diffusion des premiers résultats	Le groupe de travail présentera son rapport d'étape au bureau du Cnis en mars 2012.

Suivi des avis 2011 3.5 Commission Environnement et développement durable Président : Guy Paillotin Rapporteurs : Claire Plateau et Sylvain Moreau

1. Le Cnis prend acte du succès de la Conférence nationale sur les indicateurs de développement durable organisée conjointement par le CESE, le Meeddm et le Cnis dans le cadre de la loi Grenelle. Il se félicite que cette concertation ait permis de préciser les **indicateurs associés à la stratégie nationale de développement durable** (SNDD). Il formule le souhait que les indicateurs demandés aux collectivités locales et aux entreprises soient cohérents avec ceux de la SNDD.


Le Cnis demande que le débat se poursuive sur les **indicateurs territoriaux** dans une commission *ad hoc* du Cnis.

Il demande que le groupe technique chargé de préciser certains concepts, d'améliorer les indicateurs nationaux retenus et de travailler sur ceux laissés en « *pouponnière* » présente le résultat de ses travaux en 2011 lors de réunions de la commission de concertation.


Description de l'opération	1.a) Poursuite du débat sur les indicateurs territoriaux
Service(s) responsables du suivi	Cnis
Réalisée, en cours, ou non ?	Réalisé 
Date prévue	Intercommisson du 16 nov.2011 consacrée à ce sujet

Description de l'opération	1.b) Présentation des travaux sur les indicateurs nationaux en 2011 lors de réunions de la commission de concertation.
Service(s) responsables du suivi	Cnis
Réalisée, en cours, ou non ?	Réalisé 
Date prévue	Réunions de la commission de concertation des 7 juin et 7 juillet 2011

2. Le Conseil réaffirme l'importance d'une diffusion ambitieuse et soignée du **tableau de bord ainsi défini par ces indicateurs**. Ce tableau de bord et sa mise à jour annuelle deviendra ainsi une référence dans les débats sur notre développement comme l'a demandé l'avis du CESE. Il souhaite qu'une nouvelle conférence soit organisée en 2012, avant la mise en place de la nouvelle SNDD et après la diffusion des IDD européens.


Description de l'opération	Mise à jour du tableau de bord pour le 1 ^{er} rapport au Parlement de suivi de la stratégie de développement durable
Service(s) responsables du suivi	Insee-SOes
Réalisée, en cours, ou non ?	Réalisé 
Date de collecte : Date prévue de diffusion des premiers résultats	Rapport remis au Parlement le 31 octobre et mise en ligne de l'ensemble des indicateurs actualisés (phare et complémentaire) en novembre 2011 sur les sites Internet de l'Insee et du SOeS.

3. Le Conseil salue les travaux réalisés par l'Insee, le SOeS et l'Ademe pour mesurer le contenu en carbone de la demande finale (consommation par catégorie de ménages et contenu du caddy). Il soutient les travaux engagés qui permettront d'**évaluer progressivement l'ensemble des coûts environnementaux** en articulation avec les grands agrégats de la comptabilité nationale : comptes de flux de matières, coûts non payés des impacts environnementaux, coûts d'épuisement des ressources naturelles.



Description de l'opération	Extension du calcul de l'empreinte carbone à d'autres polluants ; évaluation de l'impact de l'épuisement des ressources naturelles sur les agrégats économiques
Service(s) responsables du suivi	SOeS en collaboration avec l'Insee
Réalisée, en cours, ou non ?	En cours 

Date de collecte : Date prévue de diffusion des premiers résultats	Premiers calculs de l'empreinte eau en mars 2011, et de l'actualisation de l'empreinte carbone en juin 2011, avec une publication prévue au 1 ^{er} semestre 2012. Publication au 1 ^{er} trimestre 2012 du contenu en CO2 du caddie de la ménagère. Publication en octobre 2011 d'une étude sur l'impact l'épuisement des ressources naturelles sur les agrégats économiques
---	---

4. Le Conseil a pris bonne note de la mise en œuvre du règlement européen en matière de **statistique sur les déchets** et des progrès restant à faire. Il exprime le vœu que les développements nouveaux envisagés ne conduisent pas à la mise en place de nouvelles enquêtes lourdes pour des entreprises.

Description de l'opération	Réponse au règlement européen déchet pour le 1 ^{er} juillet 2012 sur l'année de référence 2010
Service(s) responsables du suivi	SOeS/SDIE
Réalisée, en cours, ou non ?	En cours 
Date de collecte : Date prévue de diffusion des premiers résultats	Fichiers administratifs complétés par données d'enquêtes sur des secteurs non couverts (Enq production et traitement de déchets non dangereux sur années 2006 et 2008, Enq production déchets du commerce de gros et de détail (2006) de la construction (2008) et des transports (2009).


5. Le Conseil se félicite des progrès réalisés par les différentes composantes du SSP (SOeS, Insee, Dares, Drees, SSM-agriculture) pour prendre en compte le développement durable dans les opérations statistiques. Il soutient particulièrement les projets d'enquêtes sur la **maîtrise de l'énergie dans les logements** et sur la prise en compte du développement durable par les entreprises.

Description de l'opération	Enquête entreprises et développement durable (1) Enquête annuelle Antipol (2), Enquête annuelle consommation d'énergie dans l'industrie (3), et conso énergie dans le tertiaire (4) Enquête logement avec volet performance thermique des logements (5)»
Service(s) responsables du suivi	Insee pour les 4 premières enquêtes SoeS pour le volet performance thermique des logements de l'enquête logement.
Réalisée, en cours, ou non ?	En cours pour (1) (4) et (5)  Réalisée pour (2) (3) 
Date de collecte : Date prévue de diffusion des premiers résultats	<i>Collecte :</i> Septembre 2011 pour (1), Juin 2011 pour (2), janvier 2011 pour (3) septembre 2013 pour (4) et fin 2012 (5) <i>Premiers résultats</i> été 2012 pour (1), nov 2011 pour (2), septembre 2011 pour (3) été 2013 pour (4) et mi 2013 pour (5)

Suivi des avis 2011 3.6 Commission Services publics et services aux publics Président : Pierre-Yves Geoffard Rapporteurs : Baudouin Seys et Cédric Afsa
--

1. Le Cnis a pris connaissance avec intérêt des dispositifs statistiques disponibles pour apprécier les dépenses de soins. Il considère que seule la connaissance de **l'articulation entre remboursements de l'assurance maladie obligatoire et des assurances complémentaires** permettra de connaître le coût des dépenses de soins réellement supporté par les ménages. Il sera ainsi possible de comprendre les inégalités dans ce domaine.

Le Conseil soutient les efforts entrepris dans ce sens par l'Institut de recherche et de documentation en économie de la santé (Irdes), l'Institut des données de santé, la CNAM-TS et la Drees pour rapprocher les données de l'enquête Santé protection sociale (SPS) de données administratives sur les remboursements. **Il demande à être tenu informé régulièrement de l'avancée de ces travaux.**


Description de l'opération	Information du Conseil sur l'articulation entre remboursements de l'assurance maladie obligatoire et des assurances complémentaires
Service(s) responsables du suivi	IRDES
Réalisée, en cours, ou non ?	En cours 
Date de collecte :	Appariement des données 2010 en cours, dans le cadre du projet MONACO, réalisé par l'IRDES sous l'égide de l'IDS. Cet appariement est un test de faisabilité. La cible est environ 2000 observations individuelles (appariement remboursement AMO-remboursement AMC – enquête SPS)
Date prévue de diffusion des premiers résultats	Le bilan du test de faisabilité de l'appariement sur les données 2010 sera fait au 2 ^{ème} semestre 2012. En cas de succès, ce projet a vocation à être poursuivi par un appariement des données 2012, à une plus large échelle.

2. Le Conseil encourage l'IDS (Institut du Développement Social) à poursuivre ses efforts pour faciliter l'accès et la mise en commun des données agrégées et individuelles **des dépenses de soins** à des fins d'établissement de statistiques et de recherche dans le respect des principes de confidentialité. Il attire l'attention des principaux acteurs sur la nécessité de disposer des moyens suffisants pour réaliser ces travaux.


Description de l'opération	Faciliter l'accès et la mise en commun des données agrégées et individuelles des dépenses de soins
-----------------------------------	---

3. Le Conseil encourage le développement de travaux sur les **trajectoires des patients** en mobilisant l'information disponible dans le « Programme de médicalisation des dépenses de soins » (PMSI) articulée aux données de la Cnamts. Il incite les producteurs de ces bases à favoriser la qualité de ces appariements. Il souhaite que l'étude des trajectoires des patients intègre à la fois les séjours hospitaliers, les traitements ambulatoires et le secteur médico-social.


Description de l'opération	Travaux sur les trajectoires des patients
Service(s) responsables du suivi	DREES (bureaux Établissements de santé, État de santé de la population notamment en 2012) en concertation et avec l'appui des producteurs des recueils dont l'ATIH et la CNAM-TS

Réalisée, en cours, ou non ?	En cours 
	<p>L'étude des trajectoires de patients figure bien au programme de travail de la DREES. Il s'agit toutefois de travaux lourds et techniques impliquant le chaînage de différents recueils et un repérage de soins homogènes pour définir des trajectoires. Ils s'étaleront donc sur plusieurs années et feront l'objet d'échanges méthodologiques avec les partenaires concernés (ATIH, InVS...).</p> <p>En 2012 seront étudiées les trajectoires des patients au sein du secteur hospitalier (ré hospitalisations, mutations entre hôpitaux de court-séjour, moyen séjour et hospitalisation à domicile) et notamment les trajectoires des patients ayant bénéficié de soins palliatifs dans le cadre de la contribution de la DREES au rapport annuel de l'Observatoire de la fin de vie. Les années suivantes seront analysées les trajectoires ville-hôpital et sanitaire/médico-social.</p> <p>Par ailleurs dans le cadre du projet AMPHI (construction d'indicateurs de mortalité post-hospitalière à partir des données appariées SNIIRAM- certificats de décès) la trajectoire des patients décédés après une hospitalisation sera étudiée, en ciblant notamment sur la prise en charge de certaines maladies ou sur des interventions chirurgicales.</p>
Date prévue des premiers résultats	Premiers résultats fin 2012

4. Le Cnis souhaite que les travaux sur les **inégalités géographiques d'accès aux soins** soient développés. Il demande que soit étudié en particulier le recours aux soins et la pratique professionnelle en fonction de la densité géographique des professionnels de santé.


Description de l'opération	Inégalités géographiques d'accès aux soins
Service(s) responsables du suivi	DREES (Bureau des Professions de Santé en partenariat avec le Bureau des Établissements de Santé et le Bureau des comptes et prévision d'ensemble)
Réalisée, en cours, ou non ?	En cours 
	<p>Certains travaux ont déjà été réalisés, d'autres en cours de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Localisation des professionnels de santé libéraux (publié dans les Comptes de la santé 2010) - Investissement avec l'Insee sur l'accès aux soins : étude des temps théoriques et effectifs d'accès aux soins de ville et d'hôpital ; adéquation offre/demande sur un territoire. Cet investissement est en cours. <p>Répartition géographique des médecins selon leur taux d'accès au secteur 2 et leur taux de dépassement. Impact de la densité des médecins sur les dépassements. Des premiers résultats ont été publiés (Comptes de la santé 2011)</p>
Date de collecte : Date prévue des premiers résultats	Premiers résultats 1 ^{er} semestre 2012

5. Le Conseil souhaite que l'information relative aux **coûts des établissements hospitaliers publics et privés** soit développée. Pour cela il insiste pour que soit accélérée la diffusion d'information individuelle relative à la comptabilité analytique et que soit développée l'information sur les prix facturés par séjour.

Description de l'opération	Développer l'information relative aux coûts des établissements hospitaliers publics et privés
Service(s) responsables du suivi	ATIH
Réalisée ?	En cours 


Date de collecte :	Les résultats de l'Etude Nationale des Coûts (ENC) sont disponibles sur le site internet de l'ATIH jusqu'à l'année 2009. Les résultats disponibles (coût estimé par catégorie de séjour) le sont à un niveau agrégé (moyenne des coûts pour les établissements de l'échantillon).
Date prévue de diffusion des premiers résultats	Les données individuelles anonymisées de l'ENC 2007 ont été mobilisées pour des travaux de recherche sur le coût des séjours inadéquats menés par le ministère de la santé, pilotés par la DGOS et associant la DREES et l'ATIH.

6. Le Conseil redit l'importance qu'il accorde à la **constitution d'un système d'information permettant de suivre les parcours scolaires des élèves et étudiants**. Il encourage la poursuite d'enquêtes par panel pour collecter des informations sur le jeune et sa famille qui sont absentes des bases de données administratives alors qu'elles peuvent jouer un rôle déterminant pour le déroulement de la scolarité. Il prend note que seule la mobilisation à des fins statistiques de données administratives permettra de suivre régulièrement des « cohortes » d'élèves ou d'étudiants pour étudier des populations particulières ou produire des indicateurs de parcours à un niveau géographique infranational.

Description de l'opération	Constitution d'un système d'information permettant de suivre les parcours scolaires des élèves et étudiants
Service(s) responsables	DEPP
Réalisée, en cours, ou non ?	En cours. 
Date de collecte	L'enquête auprès des familles pour le panel 2011 est prévue au printemps 2012. Pour la partie EVA du panel 2007, les premières interrogations sont programmées en mars 2013.
Date prévue de diffusion des premiers résultats	


7. Le Conseil est conscient de la **nécessité de disposer d'un identifiant national élève pour réaliser des études longitudinales** et soutient en conséquence les actions menées en ce sens sous la coordination de la DEPP. Il demande que toutes les mesures soient prises pour **garantir la confidentialité des données individuelles, notamment par le cryptage des identifiants**. Ce cryptage protégera les individus tout en permettant des recherches ciblées. Il demande que cet identifiant ne soit pas conservé plus de cinq ans après la sortie du jeune du système scolaire. Il rappelle que des formalités doivent être réalisées auprès de la Cnil avant tout appariement de fichiers administratifs.

Compte tenu de l'importance de ce projet, le Cnis souhaite être informé chaque année de son avancement.

Description de l'opération	RNIE (répertoire national des identifiants élèves et étudiants)
Service(s) responsables du suivi	DEPP
Réalisée, en cours, ou non ?	En cours. 
Echéance	La date de mise en œuvre du traitement va dépendre du scénario qui sera retenu après les études d'impact, menées en 2012 en cas d'avis favorable de la CNIL.


8. Le Conseil confirme l'importance de disposer d'information sur la **mesure des résultats du système éducatif**. Il soutient la consolidation d'un dispositif d'enquêtes visant à appréhender les transitions entre les systèmes d'enseignement, scolaire ou supérieur, et la vie active. A ce titre, il suivra tout particulièrement les résultats de l'enquête « génération 2007 » et demande que le dispositif de mesure de l'insertion professionnelle des diplômés de l'université remplisse tous les critères de qualité statistique, notamment dans le respect du secret statistique, le protocole d'enquête et la diffusion des résultats.

Il rappelle que la diffusion statistique des résultats doit être distinguée de la communication politique conformément au code de bonnes pratiques de la statistique européenne.

Description de l'opération	Respect de tous les critères de qualité statistique par le dispositif de mesure de l'insertion professionnelle des diplômés de l'université
Service(s) responsables du suivi	Sies
Réalisée, en cours, ou non ?	En cours 
Date de collecte :	Les résultats de la deuxième enquête sur l'insertion professionnelle ont été publiés le 3 novembre 2011 :
Date prévue de diffusion des premiers résultats	http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24624/taux-d-insertion-professionnelle-des-diplomes-de-l-universite.html Cette publication a été conçue en tenant compte des recommandations de la commission. Les indicateurs de précision et de contexte ont été améliorés pour que l'information diffusée permette à l'utilisateur de se forger une opinion. Les tris et taux moyens ont été abandonnés. Ils reflétaient avant tout la structuration de l'offre de formation de l'université, et non pas la performance.


9. Le Conseil a pris connaissance de l'**état d'avancement du projet d'étude longitudinale française depuis l'enfance (Elfe)** qui doit permettre de mieux comprendre comment les parcours familiaux, sociaux, scolaires, sanitaires, le contexte environnemental affectent le devenir des enfants. Il a noté que les enquêtes nationales en maternité et à 6-8 semaines auront lieu sur l'année 2011.

Il prend bonne note des modalités novatrices adoptées pour garantir la confidentialité des données. Il rappelle le besoin d'être informé régulièrement sur les travaux des différentes instances et sur les conditions de fonctionnement de l'instance *ad hoc* chargée de statuer sur les demandes d'accès aux données à des fins d'études et de recherches.


Description de l'opération	Information sur l'avancement du projet Elfe
Service(s) responsables du suivi	Ined
Réalisée, en cours, ou non ?	En cours 
Date de collecte : Date prévue de diffusion des premiers résultats	Les premières valorisations des données d'Elfe interviendront en 2013, avec les données collectées aux 2 mois des enfants, jusqu'au printemps 2012. Une information au grand public, régulièrement actualisée, est disponible sur le site internet http://www.elfe-france.fr Un point d'avancement sera fait devant le Cnis en 2013

Suivi des avis 2011 3.7 Commission Système financier et financement de l'économie Président : Jean-Paul Pollin Rapporteur : Daniel Gabrielli et Ronan Mahieu


1. Le Conseil se félicite de la publication par la Banque de France et l'Insee des éléments qui permettent de comprendre **les écarts entre la mesure de la valeur ajoutée et celle du produit net bancaire** suite aux recommandations du groupe de travail sur les "Groupes financiers". Il demande la publication annuelle de ces éléments en marge de la publication des comptes nationaux.


Description de l'opération	Explication du passage de la valeur ajoutée des banques à leur Produit Net Bancaire (PNB)
Service(s) responsables du suivi	Insee et BdF
Réalisée, en cours, ou non ?	Réalisé 
Date prévue de diffusion des premiers résultats	Diffusion au mois de juin N+1 des données relatives à l'année N (cf. fiche 15 sur les intermédiaires financiers dans l'édition 2011 de l' <i>Economie Française</i>)

2. Le Conseil insiste sur la nécessité de disposer d'informations **statistiques par ligne de métier** dans le prolongement du rapport sur les groupes financiers. Il se félicite que l'Insee, la Banque de France, l'Autorité de contrôle prudentiel et l'Autorité des marchés financiers soient prêts à participer, à partir de septembre 2011, à un groupe technique chargé d'explorer la possibilité et les conditions de mise en place de statistiques par activités. Il souhaite que le mandat de ce groupe soit présenté à la prochaine réunion de la commission.


Description de l'opération	Mise en route du groupe de travail sur les statistiques par ligne de métier
Service(s) responsables du suivi	Insee, BdF et ACP
Réalisée, en cours, ou non ?	Réalisé 
Date prévue de diffusion des premiers résultats	Le mandat du groupe est sur le site du Cnis. Première réunion en septembre 2011, rapport prévu début 2012.

3. Le Conseil approuve la définition claire et opérationnelle du **microcrédit professionnel et personnel** mise au point par le groupe de travail. Cette définition sera transmise immédiatement au ministre de l'économie et au Parlement pour faire référence dans la mise en place d'un cadre statistique pour le microcrédit, sans attendre la publication du rapport définitif. Il soutient la collecte sur cette base par la Banque de France d'informations sur le microcrédit professionnel et personnel auprès des banques et des institutions de microcrédit et autres associations actives dans ce domaine. Il encourage la deuxième phase des travaux du groupe pour caractériser les bénéficiaires du microcrédit.


Description de l'opération	3.1 Collecte d'informations sur le microcrédit par la Banque de France
Service(s) responsables du suivi	Banque de France
Réalisée, en cours, ou non ?	En cours 
Date de collecte :	1 ^{ère} collecte à l'échéance du 31 décembre 2011.
Date prévue des premiers résultats	Publication des résultats après celle du 1 ^{er} semestre 2012.

Description de l'opération	3.2 Caractérisation des bénéficiaires du microcrédit
Service(s) responsables du suivi	Banque de France, Insee
Réalisée, en cours, ou non ?	En cours.  Document de collecte permettant de détailler les caractéristiques des emprunteurs de microcrédits personnels et professionnels en cours de finalisation après de nombreux échanges avec les remettants.
Date de collecte :	Cf. 3.1
Date prévue des premiers résultats	Cf. 3.1


4. Le Conseil se félicite de la mise en place d'une **collecte statistique sur la titrisation** en France, ainsi que dans le reste de la zone euro. Elle devrait permettre de mieux appréhender l'importance du recours à cette technique de refinancement et de transfert de risques. Le Conseil encourage la Banque de France à publier des statistiques sur ce volet dès que celles-ci seront fiabilisées.

Description de l'opération	Publication de statistiques sur la titrisation
Service(s) responsables du suivi	Banque de France
Réalisée, en cours, ou non ?	En cours.  Deux collectes ont été mises en place, l'une auprès des banques et l'autre auprès des organismes de titrisations. La diffusion de leurs résultats reste à réaliser.
Si non pourquoi ?	Après avoir conduit une réflexion méthodologique sur le traitement des données et avoir fiabilisé ces dernières, la Banque de France examinera les modalités de diffusion à mettre en place.
Date de collecte :	Juin 2010.
Date prévue de diffusion des premiers résultats	Non déterminée

5. Le Cnis se félicite de la publication mensuelle par la Banque de France d'un nouveau « Stat info » sur **les crédits aux entreprises** avec des indicateurs permettant une meilleure connaissance de leur financement. Il note que les séries chronologiques seront disponibles sur le site et qu'une réflexion est en cours pour présenter ces informations selon la nouvelle définition des entreprises.

Description de l'opération	Présentation des informations sur le crédit selon la nouvelle définition des entreprises
Service(s) responsables du suivi	Banque de France
Réalisée, en cours, ou non ?	En cours.  Les séries chronologiques issues de la centrale des risques présentées dans les Statinfos figurent sur le site internet de la Banque de France. Celles issues de la collecte réalisées pour le compte de l'OER, qui sont publiées dans le rapport annuel de cette institution, seront mises en ligne ultérieurement.


6. Le Conseil a noté que l'Insee et la Banque de France participent à une Task Force mise en place par la BCE et Eurostat sur **la mesure des services financiers indirectement mesurés (SIFIM)**. Il demande à être tenu informé régulièrement de l'avancée de ses travaux et de ses conclusions.

Description de l'opération	Information sur la Task Force sur la mesure des SIFIM
Service(s) responsables du suivi	Insee et Banque de France
Réalisée, en cours, ou non ?	Réalisé.  La Task Force mise en place par la BCE et Eurostat sur les SIFIM a rendu ses conclusions en juin 2011. Elle propose des orientations pour améliorer le calcul des SIFIM : - ventiler les Sifim par devises, - réaliser des tests pour vérifier la faisabilité de méthodes visant : → à prendre en compte la structure par durée des encours d'opérations, → à neutraliser le coût du risque de défaut - confirmer l'intérêt de la méthode en vigueur pour opérer le partage volume/prix.

7. Le Conseil salue comme un progrès en termes de communication **la présentation conjointe par l'Insee et la Banque de France des comptes non financiers et financiers sur l'année 2009**. Il demande à ce que lui soit présenté et diffusé largement chaque année un exercice de synthèse de ce type, permettant d'analyser la façon dont l'évolution récente de l'économie réelle s'est traduite en terme de financement.

Description de l'opération	Présentation au Cnis
Service(s) responsables du suivi	Insee et BdF
Réalisée, en cours, ou non ?	Réalisée 
Date prévue	Présentation le 7 novembre 2011 (commission système de financement et financement de l'économie) pour l'année 2010


8. Le Cnis a pris connaissance avec intérêt des statistiques présentées par la Banque de France concernant **la détention des actions françaises du CAC 40 par les non résidents**. Il demande à ce que lui soit présenté périodiquement un point sur les évolutions qui pourraient intervenir sur la détention des autres types de titres français.

Description de l'opération	Point sur la détention de titres français autres que CAC40
Service(s) responsables du suivi	Banque de France
Réalisée, en cours, ou non ?	Réalisée 
Date prévue	La dernière présentation a eu lieu le 7 octobre 2010. Un point actualisé pourra être réalisé lors de la prochaine réunion de la commission si cela est jugé opportun par son président.

9. Le Conseil a pris connaissance avec intérêt de la présentation des données de la Fédération bancaire qui permettent de **mesurer l'emploi dans les banques**. Il souhaite que ces données soient harmonisées avec les autres sources disponibles afin de disposer d'une information cohérente sur l'ensemble du secteur bancaire. Il demande que soit étudiée la possibilité de comparer l'emploi et les rémunérations par grande ligne de métier.


Description de l'opération	Emploi et rémunérations par grandes lignes de métiers dans les banques, selon définitions harmonisées
Service(s) responsables du suivi	Fédération bancaire, Insee, Dares ?

10. Le Conseil constate que de nombreuses informations existent sur **le financement des PME**. Il demande que l'information pertinente soit regroupée pour en faciliter l'accès aux utilisateurs.


Description de l'opération	Le financement des PME : faciliter l'accès aux utilisateurs
Service(s) responsables du suivi	Banque de France, Insee
Réalisée, en cours, ou non ?	Réalisée 
Date de collecte : Date prévue de diffusion des premiers résultats	Un Statinfo sur le financement des PME en France a été réalisé. Il figure sur le site de la Banque de France ainsi qu'un autre Statinfo sur le financement des microentreprises en France et que l'ensemble des informations disponibles sur les PME sous la rubrique « crédits aux entreprises » au lien suivant http://www.banque-france.fr/fr/statistiques/titres/titres-credits.htm . Présentation de ces informations lors de la commission Finances du 7 novembre 2011

Suivi des avis 2011 3.8 Commission Territoires Président : Jean-Marie Vanlerenberghe Rapporteurs : Brigitte Belloc et Bernard Morel
--


1. Le Conseil a pris connaissance avec intérêt des dernières avancées en vue de produire et diffuser des statistiques sur les effectifs de population selon un maillage par « carreau » dans un cadre harmonisé national et européen. Il a noté les perspectives d'élargissement de ce maillage à d'autres sources géolocalisées sur les ménages et les entreprises. Il recommande que soient engagées en 2011 les actions nécessaires pour assurer d'une part le traitement du secret statistique dans les différents domaines couverts et d'autre part une définition commune au service statistique public de la géographie du « carreau »

Description de l'opération	<i>Perspectives d'élargissement du maillage « carreau » à des sources géolocalisées sur les ménages et les entreprises.</i>
Service(s) responsables du suivi	Insee- Département de l'action régionale
Réalisée, en cours, ou non ?	En cours 
Date prévue de diffusion des premiers résultats	Cette question sera discutée au sein de la commission Territoires en 2012


2. Le Conseil salue la mise à disposition sur le site « statistiques locales » de l'Insee des **données statistiques au niveau des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)**. Il encourage l'enrichissement progressif de l'information disponible à ce niveau géographique qui doit être maintenant considéré comme une zone de diffusion standard des données locales.

Description de l'opération	<i>EPCI, zone de diffusion standard des données locales</i>
Service(s) responsables du suivi	Insee
Réalisée, en cours, ou non ?	Réalisée 
Date de collecte : Date prévue de diffusion des premiers résultats	Les données locales sont accessibles par EPCI sur le site internet de l'Insee : http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/default.asp?page=statistiques-locales.htm


3. Le Conseil a pris acte du lancement du chantier de révision des principaux zonages d'études de la statistique publique par l'Insee et la Dares sur la base des recommandations du groupe de travail du Cnis « Statistiques et nouvelles tendances de localisation des personnes et des activités sur le territoire ». Il souhaite que les travaux engagés permettent de mettre en œuvre les zonages actualisés pour la diffusion sur insee.fr en 2011 des résultats du recensement de 2008. Le Cnis demande que la mise à disposition de ces zonages soit accompagnée des explications nécessaires à leur bonne utilisation dans le débat public.

Description de l'opération	<i>Révision des principaux zonages d'études et utilisation dans la diffusion du RP 2008</i>
Service(s) responsables du suivi	Insee, Dares
Réalisée, en cours, ou non ?	Réalisée 
Date de collecte : Date prévue de diffusion des premiers résultats	Les résultats du recensement de 2008 sont disponibles selon les découpages des unités urbaines, aires urbaines et zones d'emploi de 2010, qui ont par ailleurs fait l'objet de publications explicatives lors de leur parution.


4. Le Conseil encourage la production et la diffusion régulière **d'indicateurs départementaux** comparables portant sur le champ des politiques sociales décentralisées et leur contexte. Il salue la qualité des travaux du groupe « indicateurs sociaux départementaux ». Il se félicite de l'expérimentation en cours des indicateurs proposés, dans le cadre d'une collaboration élargie entre conseils généraux volontaires, représentants du service statistique public et organismes nationaux producteurs.

Description de l'opération	Diffusion régulière d'indicateurs départementaux comparables portant sur le champ des politiques sociales
Service(s) responsables du suivi	Insee, Drees
Réalisée, en cours, ou non ?	Réalisée 
Date de collecte : Date prévue de diffusion des premiers résultats	Les indicateurs sont diffusés sur le site de l'Insee dans la page « Action sociale départementale » depuis août 2011.

5. Le Conseil a pris connaissance de l'avancement des travaux du groupe sur **la diffusion du recensement** et de l'ouverture en 2011 d'un nouveau service de diffusion de données infracommunales sur des zones à façon. Il suivra avec intérêt les propositions qui seront faites pour faciliter la recherche de l'information sur insee.fr.

Description de l'opération	Nouveau service de diffusion de données infracommunales sur des zones à façon.
Service(s) responsables du suivi	Insee
Réalisée, en cours, ou non ?	Réalisée 
Date de collecte : Date prévue de diffusion des premiers résultats	Le service est ouvert depuis juin 2011. Il est réservé aux collectivités territoriales, sur leur territoire de compétence : http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/default.asp?page=diap.htm



6. Avec le développement de la mobilité, en particulier celle liée au tourisme, **la population « présente »** en un lieu donné à un moment donné peut être notablement différente de cette population « résidente ». La population présente permet d'estimer et de calibrer les besoins d'équipements en fonction de pointe de fréquentation. Le Conseil demande que le SSP examine les conditions d'actualisation des travaux initiés par la direction du tourisme en fonction des différents types de territoires concernés.

Description de l'opération	Actualisation des travaux initiés par la direction du tourisme sur la population présente
Service(s) responsables du suivi	DGCis- Insee
Réalisée, en cours, ou non ?	Non réalisé 
Si non pourquoi ?	Le besoin demande à être explicité. Le producteur concerné à être identifié.

7. Le Cnis se félicite des progrès réalisés dans **la couverture statistique des outre-mer** depuis le constat réalisé en 2007 par le groupe de travail "Statistiques DOM-COM". Il a pris note de la mise à disposition d'informations statistiques pour chacun des DOM dans les publications nationales complétée par des publications régionales variées et abondantes. Il salue la création du portail statistique de la DéGéOM ("Observatoire des outre-mer") et la rénovation prochaine du site CEROM.

Description de l'opération	Rénovation prochaine du site CEROM.
Service(s) responsables du suivi	Cerom
Réalisée, en cours, ou non ?	Réalisé 
Date de collecte : Date prévue de diffusion des premiers résultats	Le site du Cerom a fait « peau neuve » au 4ème trimestre 2011. http://www.cerom-outremer.fr/cerom/

8. Le Conseil suivra avec attention **la montée en charge des opérations statistiques à Mayotte**, et souhaite une meilleure valorisation des données produites par les instituts territoriaux des collectivités d'outre-mer.

Description de l'opération	Montée en charge des opérations statistiques à Mayotte,
Service(s) responsables du suivi	Divers services producteurs
Réalisée, en cours, ou non ?	En cours  
Date de collecte : Date prévue de diffusion des premiers résultats	<u>Enquêtes réalisées en 2011 :</u> - Enquête Budget de famille 2010-2011 (comporte un échantillon de 1000 personnes dans chacun des DOM, y compris Mayotte.) - Recensement agricole (exhaustif) - Enquête flux touristiques à Mayotte. - Inventaire villageois à Mayotte pour identifier les principaux équipements et services disponibles dans les communes et villages de Mayotte

4 Les enquêtes de la statistique publique en 2011

4.1 Le dénombrement des enquêtes

Champ : enquêtes ayant obtenu un visa en 2011, hors enquêtes de branche et enquêtes régionales.

Tableau 1 : Nombre d'enquêtes par commission, part des enquêtes récentes

Commission	Enquête 2011		Part des enquêtes récentes* ou aperiodiques**	Part des enquêtes annuelles ou infra-annuelles reconduites
	Nombre	Part		
Démographie et questions sociales	18	15%	56%	44%
Emploi, qualification et revenus du travail	22	18%	55%	45%
Entreprises et stratégies de marché	56	47%	27%	73%
Environnement et développement durable	9	7%	33%	67%
Services publics et services aux publics	12	10%	33%	67%
Système financier et financement de l'économie	3	2%	33%	67%
Territoires	1	1%	0%	100%
Total	121	100%	37%	63%

Source : bilan détaillé du Cnis 2011

* Une enquête est « récente » quand elle est réalisée dans le cadre de sa première labellisation. Elle a donc moins de 5 ans.

** Une enquête aperiodique est effectuée ponctuellement, avec une périodicité supérieure à un an, comme par exemple le recensement de l'agriculture.

Tableau 2 : Services producteurs

Service producteur	Sigle*	Nombre d'enquêtes	Parts
Fédération nationale des travaux publics	FNTP	1	
Association des Roulements des Transmission de l'Étanchéité et de la Mécatronique Associée	ARTEMA	2	
Banque de France	BDF	2	
Centre d'études et de recherches sur les qualifications	Cereq	2	
Pôle emploi		1	
Institut national d'études démographiques	Ined	2	
Institut national de la santé et de la recherche médicale	Inserm	1	
Secrétariat général du Comité interministériel des villes	SGCIV	1	
Direction générale de l'enseignement et de la recherche	DGER	2	
Sous-total des organismes hors service statistique public (SSP)		14	12%
Institut national de la statistique et des études économiques	Insee	45	37%
Service de l'observation et des statistiques	SSM-SOeS	20	
Service de la statistique et de la prospective	SSM-SSP	18	
Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques	SSM-Dares	9	
Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques	SSM-Sies	4	
Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance	SSM-Depp	8	
Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques	SSM-Drees	1	
Bureau central des statistiques de la pêche et de l'aquaculture	SSM-BSPA	1	
Département des statistiques, des études et de la documentation	SSM-Immigration	1	
Sous-total Services Statistiques Ministériels		62	51%
Total		121	100%

Source : bilan détaillé du Cnis 2011

* voir annexe 5.2 sur les sigles

Tableau 3 : Liens des enquêtes à la demande européenne

Commission	Nombre d'enquêtes	Part des enquêtes :			Total
		dont le questionnaire est entièrement ou partiellement défini par l'Europe	qui servent à répondre à un règlement européen	qui ont un objectif uniquement national	
Démographie et questions sociales	18	22%	17%	61%	100%
Emploi, qualification et revenus du travail	22	9%	27%	64%	100%
Entreprises et stratégies de marché	56	14%	45%	41%	100%
Environnement et développement durable	9	11%	67%	22%	100%
Services publics et services aux publics	12	0%	0%	100%	100%
Système financier et financement de l'économie	3	33%	0%	67%	100%
Territoires	1	0%	100%	0%	100%
Total	121	13%	34%	53%	100%

Source : bilan détaillé du Cnis 2011

Tableau 4 : Périodicité des enquêtes

	Enquêtes 2011		Part dans les enquêtes récentes ou apériodiques	
	Nombre	Part	Nombre	Part
1 : Ponctuelle ou pluriannuelle	24	20%	24	100%
2 : Annuelle	48	40%	15	31%
3 : Trimestrielle	23	19%	5	22%
4 : Mensuelle	17	14%	2	12%
5 : Autres infra-annuelles	9	7%	1	22%
Total	121	100%	47	40%

Source : bilan détaillé du Cnis 2011

4.2 Liste des enquêtes nouvelles en 2011

Enquêtes présentées pour la première fois en opportunité au sein d'une commission du Cnis.

<p><u>DÉMOGRAPHIE ET QUESTIONS SOCIALES</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Module SRCV 2012 (Enquête statistique communautaire sur les ressources et conditions de vie, module sur le logement). (Insee) • 2 roues motorisées (SOeS) • Enquête expérimentale « données de caisse » (Insee)
<p><u>EMPLOI, QUALIFICATION ET REVENUS DU TRAVAIL</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositif d'information sur la formation Employeur-salarié (DIFES2) - enquête auprès des salariés (Cereq) • Enquête sur l'insertion par l'activité économique (Dares) • Enquête auprès des salariés sur les ruptures conventionnelles (Dares) • Enquête sur les accidents du travail et les problèmes de santé liés au travail - Module ad hoc complémentaire à l'enquête emploi 2013 - Insee.
<p><u>ENTREPRISES ET STRATÉGIES DE MARCHÉ</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • La filière automobile (DGCIS) • Consommation d'énergie dans le secteur tertiaire (Insee) • Pratiques phytosanitaires dans l'arboriculture (SSP) • Enquête expérimentale « Données de caisse » (Insee) • Enquête auprès des membres des pôles de compétitivité (DGCis)
<p><u>ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE</u></p>	<p style="text-align: right;"><i>Néant</i></p>
<p><u>ÉVALUATION DU RECENSEMENT DE LA POPULATION</u></p>	<p style="text-align: right;"><i>Néant</i></p>
<p><u>SERVICES PUBLICS ET SERVICES AUX PUBLICS</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Enquête sur les sortants de masters (P), suite de la présentation du SIES à la commission d'automne 2010 • Enquête nationale Biosurveillance santé nutrition - InVS • Enquête individuelle et nationale sur les consommations alimentaires (INCA3) - ANSES • Enquête nationale sur la santé des élèves de grandes sections de maternelle – année scolaire 2012-2013 - Drees • Enquête auprès des bénéficiaires de minima sociaux - Drees • Enquête sur les modes de garde des enfants de moins de six ans - Drees
<p><u>SYSTÈME FINANCIER ET FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Crédits commerciaux à l'international (Banque de France) • Créances et dettes des entreprises françaises vis-à-vis des non résidents (Banque de France)
<p><u>TERRITOIRES</u></p>	<p style="text-align: right;"><i>Néant</i></p>

5 Annexes

5.1 Participation aux commissions du Cnis en 2011

Statistiques des présents aux Commissions 2011

	Présents	Nouveaux*	Part %I
Commission Emploi, qualification et revenus du travail			
1e réunion	43	4	9,3
2e réunion	55	4	7,3
Commission Système financier et financement de l'économie			
1e réunion	34	3	8,8
2e réunion	37	1	2,7
Commission Entreprises et stratégies de marché			
1e réunion	41	0	0,0
2e réunion	49	7	14,3
Commission Démographie et questions sociales			
1e réunion	54	1	1,9
2e réunion	42	4	9,5
Commission Services publics et services aux publics			
1e réunion	43	8	18,6
2e réunion	46	7	15,2
Intercommission Environnement, développement durable et Territoires			
1e réunion	144	30	20,8

* nouveaux = personnes, hors du service statistique public, n'ayant jamais participé aux réunions du Cnis auparavant

5.2 Les domaines de la statistique publique

A. DÉMOGRAPHIE ET QUESTIONS SOCIALES.....	60
B. EMPLOI, QUALIFICATION ET REVENUS DU TRAVAIL	62
C. ENTREPRISES ET STRATEGIES DE MARCHÉ.....	64
D. ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE	65
E. SERVICES PUBLICS ET SERVICES AUX PUBLICS	66
F. SYSTEME FINANCIER ET FINANCEMENT DE L'ECONOMIE.....	68
G. TERRITOIRES.....	69

A - Démographie et questions sociales

Le champ de compétence de cette commission concerne l'observation des populations, de leurs revenus et de leur patrimoine, du pouvoir d'achat et de la mesure des prix à la consommation, des conditions de vie sous ses différents aspects.

Les producteurs intervenant dans ce domaine.

Insee	Services statistiques ministériels (SSM)	Autres organismes
Département de la démographie Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages. Unité des études démographiques et sociales	Deps - Culture DGAFP - Fonction publique Drees - Santé et solidarités DSED -Immigration SoeS - Développement durable (environnement, énergie, construction, logement et transports) Meos – Jeunesse, sports, vie associative SDSE - Justice	Cnaf - Caisse nationale d'allocations familiales Cnav - Caisse nationale d'assurance vieillesse Ined - Institut national des études démographiques* MSA - Mutualité sociale agricole Notaires (partenariat Insee)

Statistiques	Producteurs
➤ Démographie	
Bilan démographique de la France	Insee
Estimations de population - France, régions et départements	
Projections de population et de ménages	
Population : caractéristiques socio-démographiques, famille-ménages, mariages Immigration - Flux migratoires internes, externes	Ined
Suivi démographique national et international. Familles, fécondité, mortalité, immigration.	
Divorces, Pacs et adoptions	SDSE - Justice
Immigration : visas, titres de séjours, contrats d'accueil et d'intégration, demandes d'asile, naturalisations....	DSED - Immigration
➤ Revenus, patrimoine, prix, pouvoir d'achat, pauvreté	
Prix à la consommation et prix de la grande distribution	Insee
Comptes nationaux de revenu, pouvoir d'achat et consommation des ménages, budget des familles	
Revenus et patrimoine des ménages.	
Inégalités de niveaux de vie	
Pauvreté monétaire et pauvreté en conditions de vie	Drees
Minimas sociaux : RSA, minimum vieillesse, parent isolé, adultes handicapés...	
Allocataires et allocations versées par les caisses d'allocations familiales.	Cnaf
Bénéficiaires et montants de l'assurance vieillesse	Cnav
Bénéficiaires du régime agricole : cotisants, prestations	MSA
➤ Logement	
Prix de l'entretien-amélioration des logements	SoeS
Coût de la construction des logements neufs	
Commercialisation des logements neufs : volumes et prix	
Maisons individuelles : caractéristiques et prix des terrains à bâtir et des maisons.	
Parc locatif social : parc, vacance et mobilité, prix des loyers	
Comptes du logement	
Logements et occupants (type de ménages, revenus) - Trajectoires résidentielles	Insee
Parc de logement et ses occupants	
Conditions de logement des ménages, confort, effort financier, aides	
Sans abri	
Loyers des maisons et appartements (indice)	

Statistiques	Producteurs
Prix des logements anciens	<i>Notaires-Insee</i>
➤ Conditions de vie (hors logement)	
Opinion des ménages sur l'économie et leur situation personnelle	<i>Insee</i>
Équipement et usages des ménages en technologies de l'information et de la communication	
Emploi du temps	
Parité	
Participation électorale	
Pratiques culturelles des français	<i>Deps-Culture</i>
Pratiques sportives et associatives des français	<i>Meos-Jeunesse, sports et vie associative</i>

B - Emploi, qualification et revenus du travail

Le champ de compétence de cette commission concerne les caractéristiques de l'offre et de la demande de travail tant au plan quantitatif que qualitatif. Il intègre notamment les enjeux de la qualification et de la formation professionnelle tout au long de la vie.

Il comprend également la connaissance des revenus issus du travail qui constituent une composante essentielle du marché du travail.

Les producteurs intervenant dans ce domaine.

Insee	Services statistiques ministériels (SSM)	Autres organismes
Direction des Statistiques Démographiques et Sociales Département de l'emploi et des revenus d'activités	DARES DEPP-Education nationale DEPS-Culture et communication DGAFP-Fonction publique DREES-santé, solidarité MEOS – Jeunesse, sports, vie associative OED-Défense SIES - Enseign sup et recherche SOES-Meeddm	Pôle emploi CEE- Centre d'études de l'emploi CEREQ-Emploi, qualifications Cnaf-Caisse nationale d'allocations familiales CNFPT-Fonction publique territoriale DGER - DG de l'enseignement et de la recherche -Min. Agriculture et pêche MSA-Mutualité sociale agricole Acoess

Statistiques	Producteurs
➤ Emploi et chômage	
Données de cadrage nationales sur l'emploi	<i>Insee</i>
Estimations d'emploi (régions, départements, zones d'emploi)	
Créations d'emplois salariés dans le secteur concurrentiel	
Emploi fonction publique, agriculture	
Chômage « au sens du BIT »	
Transitions sur le marché du travail (chômage/emploi)	
Projections de population active	<i>Dares</i>
Estimations d'emploi salarié et intérimaire	
Flux d'emploi	<i>Dares - Pôle emploi</i>
Demandeurs d'emploi (statistiques mensuelles)	
Motifs de sortie des listes de demandeurs d'emploi et nature des emplois retrouvés	<i>Pôle emploi</i>
Chômage indemnisé	<i>Deps</i>
Emploi culturel	<i>DGAFP</i>
Emploi dans la fonction publique	<i>Drees</i>
Emploi et rémunérations des personnels des établissements de santé	<i>Meos</i>
Emploi dans les associations et emploi sportif	<i>OED</i>
Les agents de la Défense	<i>SOeS</i>
Personnel de la marine marchande, emploi maritime, personnel marinier	<i>MSA</i>
Employeurs, salariés et non salariés du régime agricole	<i>CNFPT</i>
Emploi territorial	
➤ Qualification	
Métiers et qualification	<i>Dares - Insee</i>
Mobilités professionnelles et sociales	<i>Insee</i>
Relations entre diplômes et qualification professionnelle	
➤ Formation professionnelle	
Pratiques de formation des employeurs et des salariés	<i>Cereq</i>
La formation tout au long de la vie	<i>Insee - Cereq Dares</i>
Dépenses des entreprises et des administrations en formation continue	<i>Dares - Cereq</i>

➤ Insertion	
Insertion et parcours professionnel à la sortie du système éducatif	<i>Cereq</i>
Bénéficiaires des différents contrats d'insertion du plan de cohésion sociale et insertion par la valorisation des acquis	<i>Dares</i>
Insertion des travailleurs handicapés	
Lien entre diplôme et type d'emploi (statut, type de contrat)	<i>Insee</i>
Insertion des diplômés de la culture	<i>Deps</i>
Insertion des diplômés du domaine sportif	<i>Meos</i>
Cheminement scolaire et professionnel des anciens élèves et apprentis de l'enseignement agricole	<i>Dger</i>
Devenir des bacheliers	<i>Sies</i>
Insertion des jeunes sortis de l'enseignement scolaire ou de l'apprentissage	<i>Depp</i>
➤ Revenus du travail	
Salaires par secteurs d'activités, qualification, type de contrat...	<i>Insee - DGAFP</i>
Revenus des travailleurs indépendants et des agriculteurs	
Structure des rémunérations et du coût du travail	
Indices conjoncturels de salaires par secteurs d'activités et CSP	<i>Dares</i>
➤ Conditions de travail	
Conditions de travail (techniques et organisation du travail, temps de travail, travail de nuit, sécurité, pénibilités physiques et risques professionnels, santé au travail, relations professionnelles...)	<i>Dares</i>
Santé et travail - Risques professionnels	<i>Dares - DGAFP</i>
Santé et travail - Santé et itinéraire professionnel	<i>Drees</i>
Durée du travail et rémunérations des transporteurs routiers	<i>SOeS</i>
Enquêtes sur les changements organisationnels et l'informatisation	<i>CEE</i>

C - Entreprises et stratégies de marché

Le champ de compétence de cette commission concerne la connaissance des entreprises et de leurs marchés. Il met un accent particulier sur les enjeux de la mondialisation, le marché unique européen et les caractéristiques des entreprises.

Les producteurs intervenant dans ce domaine.

Insee	Services statistiques ministériels (SSM)	Autres organismes
Direction des études et synthèses économiques (DESE)	DOUANES - Ministère du Budget	BDF- Banque de France
Direction des statistiques d'entreprises (DSE)	DPMA - Pêche et aquaculture	DGCIS - Compétitivité, Industrie et Services
	OED - Défense	DGFIP- Finances publiques
	SIES - Enseignement sup et recherche	VNF - Voies navigables de France
	SoeS - Développement durable	Ifremer
	SSP - Agriculture	

Statistiques	Producteurs
<p>➤ Comptes nationaux</p> <p>Les comptes de la nation donnent une représentation chiffrée détaillée de l'économie française et servent à l'analyse conjoncturelle et macro-économique. Publication avec une double périodicité : trimestrielle et annuelle, selon 4 rubriques : Principaux agrégats ; Biens et services ; Les comptes des secteurs institutionnels ; Les tableaux de synthèse Les comptes de la nation sont la synthèse de comptes réalisés par de nombreux producteurs : comptes des administrations publiques par la Dgfi, comptes de l'agriculture par le SSP, du logement par le SOeS, des institutions financières par la Banque de France, du commerce extérieur par les Douanes, comptes de la défense par l'OED...</p>	<i>Insee et contributeurs</i>
<p>➤ Statistiques sur les secteurs économiques</p> <p>Données des secteurs économiques : Services, commerce, industries dont agro-alimentaires, transports, construction. Chiffre d'affaire, production, valeur ajoutée, emploi, investissement, exportations-importation</p> <p>Tourisme : Etablissements, capacité d'accueil, fréquentation Suivi de la demande touristique</p> <p>Tourisme fluvial</p> <p>Données sectorielles dans le domaine de l'agriculture et de la pêche</p> <p>Industrie, entreprises, effectifs de la Défense R&D - Sous-traitance aéronautique - Cerns et équipements de la Défense</p> <p>Transport de marchandises : flux, opérateurs (route, air, mer, fleuves) Transport de personnes : parc automobile, trafics, comportements automobiles des ménages (taux d'équipement, km parcourus, consommation...), transports collectifs</p>	<i>Insee SSP (IAA) DGCis</i>
<p>➤ Statistiques structurelles sur les entreprises</p> <p>Groupes - Concentration - Liaisons financières entre les entreprises Démographie des entreprises (stock, créations, défaillances, survie) Dont artisanat et grandes entreprises</p> <p>Technologies de l'information et de la communication et le commerce électronique Innovation - Brevets, marques, modèles déposés - Enquêtes communautaires</p> <p>Pôles de compétitivité</p> <p>Moyens consacrés à la recherche et au développement dans les entreprises, les associations et les GIP, les organismes publics et les services ministériels, les CHU et centres de lutte contre le cancer, les collectivités territoriales</p>	<i>VNF SSP, DPMA OED SOeS</i>
<p>➤ Statistiques de conjoncture économique</p> <p>Indicateurs conjoncturels sur tous les grands thèmes de l'économie française :</p> <ul style="list-style-type: none"> - conjoncture de divers secteurs économiques - différents indices de prix à la production ou à l'importation - indices de stocks, valeur ajoutée, chiffre d'affaire, de commandes - indicateurs de créations et de défaillances d'entreprises <p>Indicateurs conjoncturels de l'activité agricole</p> <p>Indicateurs conjoncturels pour les activités de construction, de transport et d'énergie</p> <p>Enquêtes mensuelles ou trimestrielles dans les secteurs de l'industrie, des services marchands, du BTP, du commerce de gros et de détail</p>	<i>Insee SSP (IAA) SSP SOeS Banque de France</i>

D - Environnement et développement durable

Cette commission est responsable du suivi des relations entre les trois piliers du développement durable, le pilier environnemental, le pilier économique et le pilier social. Elle est par ailleurs chargée de l'observation des questions environnementales.

Les producteurs intervenant dans ce domaine.

Insee
DSDS

Services statistiques ministériels (SSM)
SOeS
SSP - Agriculture

Autres organismes

Ademe
Ceren- Centre d'études et de recherche sur l'énergie
IRSN- Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire

<i>Statistiques</i>	<i>Producteurs</i>
➤ ENVIRONNEMENT	
➤ Environnement - Ressources - Risques	
Air - Eau - Nature et biodiversité - Effet de serre - Risques naturels	SOeS
Gestion des ressources et des déchets (ménages et agents économiques)	
Radioactivité de l'environnement - déchets nucléaires	IRSN
Tourisme fluvial	VNF
➤ Environnement et Territoire	
Occupation des sols et paysages : artificialisation des sols	
Zones humides (Observatoire national des zones humides)	SOeS
Littoral	
Occupation et usage du sol	SSP
➤ Environnement et Activités	
Installations classées et exploitations de déchets dangereux	SOeS
Impact des activités sur l'environnement	
Investissement des industriels pour protéger l'environnement	Insee
Agriculture/élevage et environnement	SSP
➤ Environnement et Société	
Pratiques environnementales des ménages	Insee
Baromètre sur la perception des risques et de la sécurité - Volet environnemental	IRSN
➤ ENERGIE	
Electricité, pétrole, gaz naturel, charbon : réseau, ressources, consommation	SOeS
Energies renouvelables : production, usages	
Qualité énergétique et environnementale du logement et des constructions	Insee, SOeS
Qualité énergétique et environnementale des déplacements des ménages	SOeS
Qualité énergétique et environnementale du transport des marchandises	Ceren

E - Services publics et services aux publics

Cette commission a pour mission d'examiner l'information statistique sur l'activité des différents services publics, notamment la production des administrations publiques au sens large. Les domaines couverts portent principalement sur la Défense, la Sécurité, la Justice, la Formation initiale, la Santé, la Protection sociale et les retraites et sur l'ensemble des opérateurs publics et privés.

Elle développe une approche homogène sur la connaissance de la production de services publics par les administrations mais aussi de services aux publics rendus par des entreprises privées dans le domaine de la santé et de l'éducation notamment.

Les producteurs intervenant dans ce domaine.

Insee	Services statistiques ministériels (SSM)	Autres organismes
DSDS	DREES DEPP SIES OED- Défense SDSE- Justice	Cnaf - Caisse nationale d'allocations familiales Cnav - Caisse nationale d'assurance vieillesse DCPJ - Direction centrale de la police judiciaire DGER - Agriculture et pêche INED- Inst. démographie INPES institut de prévention et d'éducation pour la santé INSERM- Santé et recherche médicale IRDES-Economie de la santé MSA-Mutualité sociale agricole OFDT Observatoire des drogues et des toxicomanies ONDRP-Observatoire de la délinquance

Statistiques	Producteurs
➤ Santé	
Etablissements et professions de santé Etablissements, offre de soins, écoles de formation, pratiques et conditions d'exercice en médecine générale ...	<i>Drees</i>
Santé de la population Etat de santé, IVG, handicap-dépendance	
Dépenses de la santé Comptes de la santé Prestations des organismes complémentaires	
Périnatalité	<i>Drees - Inserm</i>
Handicap et santé	<i>Insee - Drees</i>
Santé de la population	
Arrêts de travail - indemnités	<i>Irdes - Drees</i>
Interactions spécifiques entre la santé et les conditions d'emploi passées et présentes sur les individus âgés de 50 ans ou plus	<i>Irdes - Insee</i>
Etat de santé, consommation de soins, assurances	<i>Irdes</i>
Pratiques médicales des ménages, déterminants sociaux et environnementaux en matière de santé	<i>Inserm</i>
« Baromètre santé » comportement des ménages	<i>Inpes</i>
Usage de drogues, toxicomanie	<i>OFDT</i>

➤ Action sociale	
Etablissements et professions de l'action sociale Petite enfance, enfance en danger, handicap... Etablissements de formation aux professions sociales : effectifs - diplômés	<i>Drees</i>
Aide sociale des Départements Bénéficiaires et dépenses Minima sociaux Caractéristiques des bénéficiaires, flux	
Retraite Retraités : socio-démographie, montants des retraites, durée des cotisations, dernier revenu Cotisants : socio-démographie, activité, durée de carrière, d'affiliation, montant des droits* Epargne retraite : souscripteurs, cotisations et rentes versées	
Comptes de la protection sociale Allocataires et prestations versées par les CAF	<i>Cnaf</i>
Opinions des Français sur les politiques familiales et sociales	
Allocataires et prestations des régimes de sécu du code rural	<i>MSA</i>
Régime général assurance vieillesse : bénéficiaires et pensions	
Dispositifs d'incitation à la prolongation d'activité existants (surcote, cumul emploi-retraite, retraite progressive)	<i>Cnav</i>
Projections, prévisions en matière d'assurance vieillesse	
➤ Formation initiale	
Etablissements / effectifs Etablissements, capacité d'accueil, enseignants et personnels Effectifs d'élèves et d'apprentis Prévisions du nombre d'élèves	<i>Depp</i>
Scolarité - Suivi de la scolarité des élèves - Scolarisation des élèves handicapés - Absentéisme des élèves - Résultats aux examens du second degré - Validation des acquis de l'expérience	
Financement Les comptes financiers des établissements publics du second degré Recensement des subventions reçues au titre de la taxe d'apprentissage	
Effectifs d'étudiants	
Prévisions nombre d'étudiants	<i>Sies</i>
Diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur	
Elèves et étudiants boursiers de l'enseignement supérieur	
Enseignement agricole : établissements, effectifs, suivi des élèves	<i>Dger</i>
➤ Justice et délinquance	
Etablissements et population pénitentiaire Etablissements, personnels et activités par juridictions Professions et établissements judiciaires Affaires et condamnations par juridictions Justice des mineurs	<i>SDSE</i>
Faits constatés par la police et la gendarmerie, faits élucidés et personnes mises en cause	<i>ONDRP - DPJ</i>
Victimation : cadre de vie et sécurité	<i>ONDRP - Insee</i>
Violence, victimation en milieu scolaire	<i>DEPP - ONDRP</i>
➤ Défense	
Equipements, agents	<i>OED</i>
➤ Logement	
Le parc locatif social, les aides au logement	<i>SOeS Cnaf</i>

F - Système financier et financement de l'économie

La commission a pour champ de compétence l'ensemble des questions monétaires et financières au sens traditionnel ainsi que la description des caractéristiques spécifiques des acteurs du domaine. Elle prend également en compte les questions de financement et d'endettement des acteurs non financiers (entreprises, ménages, pouvoirs publics). Elle traite également de l'assise statistique nécessaire aux comptes nationaux pour les acteurs financiers et les comptes financiers des acteurs non financiers.

Les producteurs intervenant dans ce domaine.

Insee	Services statistiques ministériels (SSM)	Autres organismes
DESE D S E	DGCL	BDF ACAM - Autorité de contrôle des assurances et des mutuelles DGFiP- DG Finances publiques DGCL- DG collectivités locales

Statistiques	Producteurs
Comptes nationaux - Finances publiques	
Comptabilité nationale financière Comptes nationaux - non financiers des institutions financières - financiers de l'ensemble des secteurs - balance des paiements Intérêts reçus et versés par les agents économiques	<i>Banque de France</i>
Finances publiques Données relatives au secteur des administrations publiques : comptes des administrations publiques, dette et déficit public au sens de Maastricht, dépenses et recettes (y compris les prélèvements obligatoires, principaux impôts et dépenses par fonctions), comptes nationaux de secteurs (non financiers, financiers, patrimoine, régionaux)	<i>Insee</i>
Comptes de l'Etat et des administrations publiques	<i>DGFiP</i>
Finances des collectivités locales	<i>DGCL</i>
Autres thèmes	
Statistiques monétaires - bilan agrégé des institutions financières monétaires (IFM) - opérations de dépôts, de crédit et de portefeuille titres des IFM - taux d'intérêt débiteurs et créditeurs des établissements de crédit - coût du crédit aux entreprises et calcul des taux de l'usure - agrégats sur les placements intermédiés	<i>Banque de France</i>
Statistiques concernant la monnaie fiduciaire, les moyens de paiement scripturaux et les systèmes de paiement des titres	
Valeurs mobilières Titres financiers (stocks et flux, pays et secteur de l'émetteur et du détenteur, valeur nominale)	
Statistiques bancaires Statistiques comptables et prudentielles des organismes de crédit	
Statistiques sur les autres intermédiaires financiers et les assurances	
International - créances et dettes auprès de partenaires non résidents en France - investissements directs à l'étranger	
Statistiques sur les autres intermédiaires financiers et les assurances	<i>Insee</i>
Crédit-bail : montants, secteurs d'activité des entreprises clientes, localisation et nature des biens	
Statistiques sur les autres intermédiaires financiers et les assurances	<i>ACAM</i>

G - Territoires

Cette commission a pour objectif de veiller à la mise à disposition d'une information statistique permettant à chaque catégorie d'acteur économique et social aux plans régional et local de pouvoir prendre ses décisions de façon éclairée.

L'information statistique localisée prend une importance croissante et en particulier le géo-référencement des grandes sources administratives. La décentralisation modifie les responsabilités de la production de certaines sources d'informations localisées ce qui peut constituer un sujet de préoccupation au regard de la qualité et de l'homogénéité de la statistique.

Les producteurs intervenant dans ce domaine.

Insee	Services statistiques ministériels (SSM)	Autres organismes
DAR et autres directions	DGCL DARES) DREES DGAFP DEPP/SIES SoeS SSP SDSE-Justice DEPS	CEE CEREQ DATAR IRDES

Statistiques	Producteurs
➤ Population	
Démographie Activité-Emploi Revenus	<i>Insee</i>
➤ Logement	
Parc de logements et ses occupants	<i>Insee</i>
Construction neuve Parc locatif social Prix des terrains à bâtir Trajectoires résidentielles (parcours d'un type de parc à un autre au fil d'une vie)	<i>SOeS</i>
➤ Santé - Action sociale	
Etablissements sanitaires et sociaux - Personnel - Capacité d'accueil Hospitalisation Accidents du travail et maladies professionnelles Dépenses d'aide sociale	<i>Drees</i>
Causes de décès	<i>Inserm</i>
Accidents du travail	<i>CNAMTS</i>
Allocataires, prestations	<i>CNAMTS - Cnaf Cnam - Cnav CCMSA</i>
Indicateurs socio-départementaux	<i>Conseils généraux- ADF - Drees-Insee</i>
➤ Mode de vie	
Culture - Etablissements culturels, fréquentation	<i>Deps</i>
Condamnations	<i>SDSE</i>
Délinquance : faits constatés par région et département	<i>OND</i>
➤ Formation initiale	
Diplômes	<i>Insee</i>
Etablissements d'enseignement Effectifs - Enseignants Diplômes	<i>Depp - Sies</i>

.../...

➤ Marché du travail	
Emplois Actifs, salaires, qualification	<i>Insee</i>
Offres et demandes d'emploi Formation professionnelle	<i>Dares</i>
Emploi dans la fonction publique	<i>Dgafp</i>
Insertion professionnelle : - indicateurs régionaux - indicateurs locaux	<i>Cereq - CEE</i>
➤ Appareil productif - Economie	
PIB régionaux Localisation des entreprises Démographie des entreprises Tourisme (hébergements touristiques)	<i>Insee</i>
Exploitations agricoles Production végétale, animale	<i>SSP</i>
Production et consommation d'énergie	<i>SOeS</i>
Recherche, indicateurs régionaux	<i>Sies</i>
➤ Structuration des territoires - Environnement	
Equipements (Base Permanente des Equipements) Zonages d'études (unités urbaines, aires urbaines, bassins de vie) Migrations résidentielles (lieu de résidence antérieure)	<i>Insee</i>
Zones d'emploi	<i>Dares</i>
Transports Trafic et réseau	<i>DG de l'aviation civile - SNCF Sitram</i>
Occupation des sols, terres agricoles	<i>SOeS - SSP</i>
Déplacements des ménages- flux, distances, temps moyen Domicile travail et tous motifs Pratiques de déplacements en milieu urbain	<i>Insee SOeS - Certu</i>
Qualité de l'air et de l'eau	<i>Ademe - agences de l'eau</i>
➤ Cohésion territoriale	
Indicateurs sur les quartiers de la politique de la ville (ZUS, ZFU, CUCS)	<i>Insee</i>
➤ Administration des territoires	
Collectivités locales et intercommunalité Fiscalité locale Budgets locaux	<i>DGCL</i>

5.3 Annexe : Sigles

Sigles des producteurs et partenaires

SIGLE	INTITULE
Acooss	Agence centrale des organismes de sécurité sociale
Ademe	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
ADF	Assemblée des départements de France
Artema	Association des roulements des transmissions de l'étanchéité et de la mécanique associée
BSPA	Bureau central des statistiques de la pêche et de l'aquaculture
CCMSA	Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole
CEE	Centre d'études de l'emploi
Ceren	Centre d'études et de recherche sur l'énergie
Cereq	Centre d'étude et de recherche sur les qualifications
Certu	Centre d'Études sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les constructions publiques
Cnaf	Caisse nationale d'allocations familiale
CNAMTS	Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés
Cnav	Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse
CNFPT	Centre National de la Fonction Publique Territoriale
Dares	Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques
Datar	Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale
Depp	Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance
Deps	Département des études, de la prospective et des statistiques
DGAFP	Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique
Dgcis	Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services
Dger	Direction générale des études et recherches
Dgfp	Direction Générale des Finances publiques
Diact	Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires
DPMA	Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture
Drees	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques
DSED	Département des statistiques, des études et de la documentation
FNTF	Fédération nationale des travaux publics
Ined	Institut national d'études démographiques
Inpes	Institut national de prévention et d'éducation pour la santé
Inrets	Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité
Insee	Institut national de la statistique et des études économiques
Inserm	Institut national de la santé et de la recherche médicale
Irdes	Institut de recherche et documentation en économie de la santé
IRSN	Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire
Meos	Mission des Études, de l'Observation et des Statistiques
MSA	Mutualité sociale agricole
OED	Observatoire Économique de la Défense
OFDT	Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies
ONDRP	Observatoire National de la Délinquance et des Réponses Pénales
SDSE	Sous-direction de la statistique et des études
SGCiv	Secrétariat général du comité ministériel des villes
SOeS	Service de l'observation et des Statistiques
SSP	Service de la statistique et de la prospective
VNF	Voies Navigables de France

Autres sigles

SIGLE	INTITULE
Antipol	Enquête sur les études et les investissements pour protéger l'environnement
BIC	Bénéfices industriels et commerciaux
CUCS	Contrat Urbain de Cohésion Sociale
DADS	Déclaration Annuelle de Données Sociales
Esane	Elaboration des statistiques annuelles d'entreprise
Eve	Fichier des EVEneMenTs
Filocom	Fichier du Logement Communal.
FQP	enquête sur la Formation et la Qualification Professionnelle
IGAS	Inspection Générale des Affaires Sociales
IGF	Inspection Générale des Finances
Resane	Refonte des Statistiques Annuelles d'entreprises
SDT	Enquête Suivi de la Demande Touristique (SOFRES)
Sitram	Système d'information sur les transports de marchandises
SRCV	Statistiques sur les ressources et les conditions de vie
Sumer	SURveillance MÉdicale des Risques
TeO	Enquête Trajectoires Et Origines
ZFU	Zone Franche Urbaine
ZUS	Zone Urbaine Sensible

